

Décès de M. l'Abbé Magnan

Une belle carrière

Après une assez longue maladie, Monsieur l'abbé D.-M.-A. Magnan, curé de la paroisse de Saint-Désiré du Lac Noir, comté de Mégantic, est mort paisiblement, dans son presbytère, vendredi, à l'âge de 65 ans et cinq mois.

Malgré la maladie qui le minait, depuis plusieurs années, feu M. l'abbé Magnan a exercé le saint ministère jusqu'à ses derniers instants. Quelques jours avant sa mort, il fut pris de la fièvre et il ne se releva pas. Depuis quinze ans il a travaillé activement au bien spirituel et temporel de la paroisse de Saint-Désiré du Lac Noir, qu'il aimait comme sa propre famille. Aussi bien il était aimé de tous ses paroissiens pour lesquels il s'est dépensé sans compter jusqu'à la fin de sa vie. Ceux-ci lui garderont un souvenir reconnaissant pour le dévouement qu'il n'a cessé de leur témoigner. Ils regretteront sa prédication forte, bienveillante et toujours évangélique. Ils n'oublieront jamais le zèle qu'il a déployé pour diminuer la dette assez lourde de la fabrique et de l'école consolidée. Ils lui devront également le beau monument du Sacré-Coeur qu'il a fait élever en face de l'église, la construction de l'école des Frères et bien d'autres améliorations importantes, etc. On peut dire que sa dernière pensée, avant de mourir, a été pour sa chère paroisse qu'il avait élevée catégoriquement et civillement, etc.

Les funérailles de M. l'abbé Magnan auront lieu, dans l'église paroissiale du Lac Noir, mardi 26 février, courant à 8 1/2 heures de l'après-midi.

Le défunt était le frère de la Révérende Sœur Marie-Adeline, du couvent des Sœurs de la Providence de Montréal, de M. Honoré Magnan, publiciste au Ministère de la Colonisation à Québec, de M. le Commandeur C.-J. Magnan, Inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec, l'oncle de M. l'abbé Antoine Magnan, vicaire à l'église de St-Philippe des Trois-Rivières, du Frère Paul Magnan, de la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, Québec, de M. Jean Charles Magnan, agronome du comté de Portneuf, de Mme Eugène l'Heureux, de Chicoutimi, de Mme Ave J.-A. Gagnon, de Québec, de M. Pierre-Louis Magnan, professeur à l'Ecole Normale, Laval de Québec, de M. Alphonse Magnan, employé civil, de Québec, de M. Aristide Magnan, professeur, à Montréal, et d'un grand nombre de neveux et de nièces.

Notes biographiques

L'abbé Denis-Michel Aristide Magnan est né à Ste-Ursule, le 28 septembre 1863, du mariage de Jean-Baptiste Magnan et de Adeline Bédard. Il fut baptisé le même jour à St-Justin, paroisse voisine.

En 1880, il entra à l'Ecole Normale de Québec, et l'année suivante, après un travail ardu il fut admis au Grand Séminaire de Québec, où il suivait les cours de philosophie et de théologie.

Le 13 juin 1886, il avait le bonheur d'être ordonné prêtre avec plusieurs de ses confrères, entr'autres Mgr Paul-Eugène Roy, ancien auxiliaire de Québec.

Depuis cette date, il a exercé le saint ministère et fait de l'enseignement. Voici les différentes étapes de son ministère: Vicaire aux Eblouissements, 1887-88; à la Baie St-Paul, 1888-89; à la Cathédrale de Chicoutimi, 1889-90; étudiant au Collège canadien à Rome, 1890-93; où il décrocha le titre de Docteur en théologie; professeur au collège de Lévis, 1893-95; curé de St-Gilles, 1895-89; il fit ensuite du ministère aux Etats-Unis: il fut vicaire à Notre-Dame de Fall River, Mass., 1899-1902; à St-Roch de la même ville, 1902-1903; curé de St-Joseph de Muskegon, dans le Michigan, 1903-1905; vicaire à St-Antoine de New-Bedford, Mass., de 1906 à 1912.

L'abbé Magnan revint au pays en 1912, après 14 années de ministère actif aux Etats-Unis. A son arrivée il fut nommé missionnaire, diocésain à Québec. En 1913, il fut nommé vicaire à Lévis, et en 1914, il devint curé de Saint-Désiré du Lac Noir, où il vint de mourir.

Les choses se compliquent au Manitoba

A l'enquête de la Compagnie Royale il est dit que les trois partis ont retiré de l'argent

Leur caisse électorale a reçu de la Winnipeg Electric Co., une somme plus forte que les autres

Winnipeg, 24.—J.-G. Coyne, C.R., directeur de la Winnipeg Electric Co., a rendu témoignage samedi devant la Commission Royale qui mène actuellement une enquête sur les accusations de corruption électorale portées contre le gouvernement Bracken. Il a déclaré que des contributions avaient été faites par la compagnie à la caisse électorale des trois partis politiques du Manitoba.

Transquestionné par Arthur Sullivan, C.R., procureur du colonel F.G. Taylor, leader conservateur et accusateur du gouvernement provincial, M. Coyne déclara que \$3,000 avaient été versés à la caisse du cabinet Bracken, \$3,500 à celle du parti conservateur et \$500 à celle du parti libéral.

M. Coyne dit qu'il avait approché M. A.-W. McLennan, alors président de la compagnie comme représentant du fonds électorale Bracken. La somme de \$1,000 en espèces lui fut versée. M. McLennan remarquant que c'est une des choses désagréables pour un homme de sa position que d'avoir à faire cette sorte de chose. Le jour suivant il remit encore \$1,000, cela se passa en juin 1927. Deux semaines plus tard une autre somme de \$1,000 lui était encore remise.

Le montant donné aux conservateurs fut versé comme suit: \$2,000, à l'hon. Robert Rogers, et \$1,500, à John T. Haig, conservateur, M.P., P.C., de Winnipeg.

Il ajouta qu'il ne pouvait dire à qui le montant versé à la caisse libérale avait été remis.

La glace cède sous ses pas et il se noie

JOHN POLER

Le jeune John Poler était à s'amuser sur la glace, aux Chutes Shawinigan, avec un compagnon, B. Jeffries, quand tout à coup la glace céda sous ses pieds et il disparut.

Son compagnon avertit aussitôt les parents de l'infortuné et l'on se mit aux recherches mais sans succès. L'épaisseur d'eau et le courant à cet endroit ont dû porter le corps à la dérive, rendant plus difficile les recherches.

Des scaphandriers furent appelés mais on ne put retrouver le bébé.

Ses oeuvres littéraires

Feu M. l'abbé Magnan s'est acquis une réputation justement méritée d'écrivain et de prédicateur distingué. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables d'apologétique. C'était un humble qui ne recherchait ni les titres, ni les honneurs. Il aimait le travail et s'y complaisait. Voici la liste des principaux ouvrages, publiés par feu M. l'abbé Magnan: "A la recherche de la vérité", Québec, 1902.

"Socialisme et Christianisme", traduction d'une étude de Mgr William Stang, évêque de Fall-River, Mass., publiée à New-Bedford, Mass. en 1906.

"Catéchisme de la Très Sainte Messe", publié à Boston, 1909.

"Histoire de la race française aux Etats-Unis", publié à Paris, 1912. Même ouvrage réédité à Paris, 1913.

"Rimes et Raisons", poèmes populaires, Québec, 1923.

"Histoire de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, de Fall River", Mass., 1926.

"Un roman historique, inédit, très intéressant.

La suprématie dans le monde de la finance

Une fusion bancaire de deux milliards

New-York, 25.—L'organisation de l'une des banques les plus considérables des Etats-Unis vient d'être complétée, au capital de près de \$2,000,000,000, par la fusion du Guaranty Trust et de la National Bank of Commerce. C'est Myron C. Taylor, président du comité de finance de la U. S. Steel, et l'un des actionnaires les plus considérables de ces deux organisations, qui a été l'âme dirigeante de cette fusion.

L'annonce officielle de cette fusion sera publiée lundi. Par cette fusion, les ressources totales disponibles à la nouvelle compagnie s'élèveront à \$1,986,583,757, tel que le démontrent les bilans du 31 décembre 1928. La National City Bank, qui était l'organisation financière la plus forte des Etats-Unis depuis quelques années, et au point de vue du capital, la plus forte, de l'univers, se trouve supplantée par la nouvelle organisation.

Projet que l'on étudie depuis longtemps

Aéroport flottant sur l'Atlantique

New-York, 25.—La construction d'un aéroport flottant qui sera ancré à 300 milles en mer, à mi-chemin entre New-York et les Bermudes va être commencée immédiatement, a déclaré hier, soir, M. Henry J. Gielow, de Gielow Incorporated, architectes navals.

La firme Gielow a été retenue à titre consultatif par les constructeurs de l'aéroport projeté qui sont l'Armstrong Seadrome Development Co., de Wilmington, Delaware.

Cet aéroport flottant mesurera 1,200 pieds de longueur, 200 pieds de largeur aux extrémités et 100 pieds au centre. Six mille tonnes d'acier et deux mille tonnes de fer entreront dans sa construction.

Pour le maintenir en place, des chaînes de 21,150 pieds de longueur seront fixées à des ancrages de profondeur d'un dessin spécial, et des pilotes, qui descendront à une profondeur de 80 pieds sous l'eau, fonctionneront hydrauliquement, entre les enveloppes spéciales de manière à contrebalancer les effets des vagues et du vent.

L'aéroport comportera aussi des appareils spéciaux pour charger et décharger les colis et les sacs de maille entre les vaisseaux et les avions.

Cet aéroport aura un équipage régulier de 43 hommes qui prendront soin des machines, d'un atelier de réparation, d'un hôtel, et devront aussi guider les avions au moyen du radio.

Sympathies

A une assemblée des membres du Club des Chevaliers de Colomb de la paroisse de Ste-Genève-de-Batiscan, tenu au lieu ordinaire des séances, le dix-sept février courant, sous la présidence de M. Jean-Louis Baribeau, président du dit Club, il a été proposé par le confrère Liboire Bélanger, secondé par le confrère Paul Rivard, et adopté unanimement:

Que les membres du club des Chevaliers de Colomb de Ste-Genève-de-Batiscan, partagent la douleur que cause la mort de leur confrère, Noël Massicotte, époux de Mme Blanche Jacob, et frère de leur autre confrère, Grégoire Massicotte;

Qu'ils manifestent leur sympathie à Madame Jacob, à M. Grégoire Massicotte, ainsi qu'aux autres membres des deux familles Massicotte et Jacob;

Que tous les Chevaliers de Colomb résidant à Ste-Genève-de-Batiscan, se fassent un devoir d'aller faire une visite à la résidence mortuaire du défunt et d'assister aux funérailles.

Que copie des présentes soit envoyée à Madame Jacob, à M. Grégoire Massicotte, ainsi qu'à nos journaux.

I. Lupien,

Décès d'un grand financier Sir V. Meredith

Le Président du bureau de direction de la Banque de Montréal vient de mourir

ETATS DE SERVICE

Sir Vincent avait été au service de la Banque pendant plus de soixante-deux ans

Sir Vincent Meredith, baronnet, président de la Banque de Montréal, de 1913 à 1927, et depuis lors président du bureau de la même institution on est décédé hier après-midi à sa résidence, 526 avenue des Pins ouest, après une maladie qui le retenait chez lui depuis plus de sept mois. Il était né le 28 février, 1850, et aurait donc célébré dans quelques jours son 79ème anniversaire de naissance. Il était au service de la Banque de Montréal depuis près de 62 ans, y étant entré comme commis en 1867.

Sir Vincent Meredith naquit à London, Ontario, son père, J.-W.-C. Meredith, était gradué du collège Trinity de Dublin, Irlande, et avec trois autres membres de la famille était venu s'établir au Canada, deux d'entre eux demeurant dans le Bas-Canada où ils fondèrent foyer: William Collis Meredith, juge en chef et Edmund A. Meredith, qui fut principal de l'Université McGill en 1846.

Après ses études au collège Helmhuth, sir Vincent entra à la Banque de Montréal et fut l'un de ceux qui contribuèrent à la merveilleuse croissance de cette institution financière. Il débuta en 1867 à la succursale de Hamilton, Ontario. Il avançait rapidement au poste d'assistant-inspecteur au bureau-chef, position qu'il conserva pendant dix ans. Il devint gérant à Montréal en 1889, et 1903 fut désigné comme assistant gérant-général. En 1920, il fut élu directeur, et en décembre 1911 était nommé gérant-général; en 1912 il devint vice-président, en 1913, président et chef de l'exécutif; en 1927 il était élu président du bureau de direction et de l'exécutif.

Le 15 septembre, 1916 à l'occasion du départ de Son Altesse Royale, le duc de Connaught, sir Vincent fut créé baronnet.

"Rêve de Valse"

Un dernier mot

Les Trois-Rivières, 28 février 1929

M. le Directeur du Bien Public, Cher Monsieur,

Un dernier mot sur l'incident "Rêve de Valse". Je dois à mes lecteurs une explication. Aux "Polis" qui ont prêté leur précieux concours, un cordial merci. Je n'ai en vue ni animosité personnelle, ni vengeance particulière. Mon adversaire a volontairement transporté la question sur un terrain "glissant" qui lui a valu de toute part une "admonition" bien méritée. Mal lui en prit, et c'est regrettable que les "Marrons" sont durs en hiver. A Monsieur le Notaire Desroches, de Grand-Mère, plume souple et délicate, grand merci; au Nouvelliste et à M. le Directeur du Bien Public, profonde reconnaissance pour l'amabilité de ses colonnes. Nous avons fait le "Bon Combat", moi à ma manière, en style de manches de chemise, armé d'une plume bien médiocre si je la compare à celle de mon adversaire.

La réponse virulante apportée à la protestation si noble en l'occurrence de Messieurs les Voyageurs de Commerce comportait un mépris à l'autorité, subrepticement encaissé dans le rythme cadencé de la musique "Sacré" de "Rêve de Valse", et livrait, sans vergogne, au public comme pâture suave et douce une marchandise condamnée par les principes les plus élémentaires de la morale.

J'ai combattu le principe néfaste non pas les acteurs personnellement. Merci.

J.-P. Bédard

Les journaux Catholiques aux Etats-Unis

Joseph H. Meier vient de publier "Le Directoire de la presse américaine catholique". C'est une mine de précieux renseignements.

Nous y apprenons que le nombre des catholiques américains est de 21,453,928. Ce chiffre est plus élevé que celui donné par le Département du Commerce des Etats-Unis. Meier se croit cependant plus près de la vérité.

Nous apprenons encore qu'il y a, aux Etats-Unis, 291 journaux ou périodiques catholiques. De ce nombre, 248 ont une circulation globale de 6,647,006.

De ces 291 journaux, 9 sont quotidiens; tri-hebdomadaires, 1; semi-hebdomadaires, 3; hebdomadaires, 106; mensuels, 127; bi-mensuels, 5; paraissant tous les quatre mois, 26; une publication est bi-annuelle; 2 sont annuelles; une paraît seulement à tous les deux ans.

Ces journaux ou périodiques sont écrits dans les langues les plus diverses. Sont imprimés en anglais, 206; en allemand, 8; en hollandais, 15; en polonais, 15; en italien, 9; en français, 9; en ukrainien, 4; en lituanien, 3; en slovaque, 3; en espagnol, 20; en roumain, 2; en magyar, 1; en tchèque, 1; en japonais, 1; pour les aveugles, 2.

Le projet de la loi de la presse

VA ETRE REIMPRIME

Le bill subira d'importantes modifications basées sur diverses suggestions.

Québec, 25.—Les porte-paroles des journaux quotidiens de la Province de Québec, anglais et français, au nombre d'une vingtaine, se sont présentés, hier après-midi, auprès du premier ministre de la Province, l'hon. L.-A. Taschereau, pour lui remettre un mémoire préparé, la veille, au cours d'une couple de réunions qu'ils avaient tenues au Château Frontenac sur la loi de la presse que le Gouvernement veut présenter au cours de la présente session. Ils ont exposé très librement leurs demandes au premier ministre qui était, pour la circonstance, accompagné de l'hon. J. Nicol, trésorier de la Province, et de M. Charles Lanctôt, assistant-procureur général.

L'hon. L.-A. Taschereau a accueilli avec la plus grande bienveillance les délégués de la presse. Il leur a donné l'assurance que non seulement les privilèges que la presse tient du droit commun, actuellement, ne seraient en aucune façon affectés mais que la presse recevrait davantage par la loi que présentera le gouvernement, en particulier le droit de rétractation.

Quoiqu'il en soit, le bill dit de la presse, après les suggestions qui viennent d'être faites par les principaux intéressés, sera réimprimé et comportera d'importantes modifications basées sur ces suggestions.

Le Cardinal Vico est mort hier à Rome

Cité du Vatican, 25.—Le Cardinal Vico, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, est décédé un peu après minuit ce matin. Le vénérable Prince de l'Eglise souffrait de l'influenza depuis une semaine, quand son état empira subitement.

Antonio, Cardinal Vico, était né à Agugnano en 1847. Il fut nommé Nonce papal à Madrid en 1907, et créé Cardinal au mois de novembre 1911.

Immigrants de langue française pour le Canada

Le service de Colonisation et d'Agriculture du Chemin de fer National du Canada a fait des arrangements pour la venue dans l'Est Canadien de familles, de couples mariés et de jeunes travailleurs de la meilleure classe d'agriculteurs de Belgique et de la Suisse.

La plupart de ces familles qui viendront sont placées à l'avance. Plusieurs couples hommes, et femmes sans enfants, doivent arriver au cours du mois d'avril et seront à la disposition de ceux qui pourront utiliser les services de ces nouveaux venus.

Quant aux hommes seuls plusieurs sont déjà placés, mais un certain nombre sera prêt à accepter du travail des cultivateurs qui auront besoin d'aide et qui en feront la demande à l'avance au service de Colonisation et d'Agriculture du Chemin de fer national du Canada, à Montréal.

Tous ces nouveaux venus sont de centres où l'on fait la culture maraîchère en Belgique et en Suisse. Ceux qui connaissent l'esprit de travail, d'économie, la science agricole de ces pays belges et suisses applaudiront à l'initiative prise par le Service de Colonisation et d'Agriculture du Chemin de fer National du Canada, pour le bénéfice de nos agriculteurs canadiens.

Pour la plupart ces nouveaux venus viennent au Canada avec l'intention de s'y établir de façon définitive, mais avant d'acheter des fermes il est préférable qu'ils travaillent avec nos agriculteurs pendant un certain temps, afin de s'habituer à notre climat, de connaître les méthodes de culture les plus pratiques pour notre pays.

Nul doute que la population fera un accueil favorable à ces nouveaux venus qui viendront aider au développement agricole de notre pays.

M. B. Panneton fait une belle transaction

La Shawinigan a de gros projets pour notre ville

La transaction que vient de faire M. Benjamin Panneton avec la Shawinigan Water and Power Co., est l'une des plus importantes de cette année et elle aura sans doute une grosse répercussion sur les affaires de notre cité.

Les quarante-quatre arpents qu'il vient de céder à la puissante compagnie au prix d'environ \$44,000 piastres met à sa disposition un endroit propice pour l'érection de nouvelles manufactures.

Ce terrain à front sur le boulevard St-Olivier et s'étend jusqu'à la propriété de M. Théodore Beaudry, à Ste-Marguerite, avoisinant un terrain de 67 arpents qui appartient à la ville.

C'est de bon augure, car la Shawinigan n'aime rien de mieux que de s'entourer de clients nombreux et puissants pour leur servir toute fraîche son importante marchandise électrique.

Nous sommes donc en droit de supposer que dans un avenir prochain cette partie de notre ville verra des développements sérieux.

Un accident à l'hôtel St-Louis

Un ouvrier est brûlé à mort par suite d'une explosion.

Un triste accident est arrivé hier à l'Hôtel St-Louis.

Deux peintres étaient à terminer leur travail lorsque l'un d'eux jeta dans la fournaise un peu de térébenthine d'un vase qu'il voulait utiliser.

Une terrible explosion suivit et le malheureux fut brûlé gravement. Son compagnon s'en tira avec des brûlures légères.

Transporté à l'Hôpital Normand & Cross, M. Armand Levasseur est mort vers la fin de l'après-midi.

La semaine du Canada de Biddeford M.

La troisième "Semaine du Canada" eut comme les précédentes un succès remarquable. Organisée par l'Agent du Gouvernement Canadien, M. Riordon, de Manchester, N.H., avec le concours du Ministère de l'Agriculture, de Québec, de celui de la Colonisation et du Chemin de fer national du Canada, la "Semaine du Canada" a laissé une impression qui ne s'effacera pas dès le départ de la population de Biddeford. Elle fut de plus effective en décidant de nombreuses familles à revenir au pays. M. Riordon doit être félicité pour ce succès.

M. Lafrance, du Ministère de l'Agriculture, qui avait charge de la magnifique ferme miniature de plus de 80 pieds de long, représentant une ferme de l'île d'Orléans, cultivée d'après un système de rotation pratique, a acquis à Biddeford une popularité dont bénéficiera le ministère qu'il représentait chez nos frères des Etats-Unis.

Cette ferme était utile en ce qu'elle démontrait aux futurs colons qu'il est possible d'arriver au succès en agriculture, au Canada, quand on cultive de façon pratique.

Nombreux sont les gens qui ont chargé M. Lafrance de remercier le Ministère de l'Agriculture de Québec d'avoir dans ce milieu américain fait revivre notre Province par cet exhibit, pour le bénéfice de nos frères expatriés, tout en aidant de façon pratique au rapatriement.

A la demande pressante des visiteurs de l'Exposition de la "Semaine du Canada" des conférences publiques sur le Canada furent organisées sous la présidence de M. Bolduc, propriétaire de la Justice, le populaire journal français de Biddeford et agent du Chemin de fer national du Canada pour la région.

Le représentant du Gouvernement de Québec, M. l'abbé Deschênes, en charge du rapatriement; M. l'abbé Hamelin, représentant l'Ouest Canadien et J.-E. Laforce, du Canadien National, durent à trois reprises différentes parler des avantages qu'offre notre pays à ceux qui viennent s'y établir, devant des milliers de personnes qui se pressaient pour entendre des Canadiens parler du vieux pays.

Ces "Semaines du Canada" sont si pratiques, leur but est si patriotique et leur utilité si bien prouvée qu'on devrait les continuer. Malheureusement, celle de Biddeford semble être la dernière pour cette année.

Gros incendie à Victoriaville

L'épicerie de M. Edouard Bourbeau est la proie des flammes

Victoriaville, 25.—La plus vieille maison d'épicerie en gros de cette ville a été la proie des flammes, samedi après-midi à deux heures. Fondée en 1878 par M. H.-H. Guay, cette épicerie était la propriété actuelle de M. Edouard Bourbeau.

L'incendie a été découvert à 2 heures, par un pensionnaire de l'Hôtel Grand-Union. Ce pensionnaire était à jeter un coup d'oeil par une fenêtre de l'hôtel lorsqu'il constata la présence d'une fumée opaque à l'étage supérieur de l'épicerie. Il donna aussitôt l'alarme et les pompiers se rendirent sur les lieux de l'incendie, où une foule considérable ne tarda pas à se masser. Les hommes de la brigade ont fait un excellent travail. Mais, les flammes avaient pris de trop grandes proportions à leur arrivée, pour qu'ils puissent les enrayer sur le champ. Ils ont dû en effet, travailler sans relâche pendant quatre heures pour faire disparaître tout danger. L'intérieur de la construction a été pratiquement rasé et les pertes éprouvées par M. Bourbeau se chiffrent à plusieurs milliers de dollars répartis sur l'édifice et sur les marchandises. Ce qui a été épargné par le feu a été ou détruit ou gâché par l'eau et la fumée. La bâtisse incendiée servait en même temps d'entrepôt.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-TITE

Funérailles de Mme Liboire Périgny

C'est avec regret que nous apprenons la mort récente de Mme Liboire Périgny, née Euraclide Désy, décédée subitement à l'âge de 80 ans et cinq mois.

La défunte laisse pour la pleurer, neuf enfants dont: Irénée, Philippe, Samuel, Albert, de St-Tite; Syriac et Théophile, de Ste-Thécle; Mme Alfred Vandal, née Anais, et Mme Joseph Mercure, née Alphonsine, de St-Tite.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Foucher, qui fit aussi la levée du corps. La défunte fut portée par ses six fils, accompagnés de leurs épouses. Le deuil fut conduit par son fils Lucien. A l'orgue, la chorale de St-Tite exécuta la messe harmonisée de Pérosi. Mlle Marguerite Dantigny touchait l'orgue.

Suivaient le cortège: en outre de ses enfants nommés plus haut, son frère M. Olivier Désy, de Proulxville; ses neveux MM. Théophile Désy, de St-Tite, et Benoît Désy, des Chutes Shawinigan; Mlle Georgette Anis, de Montréal; M. et Mme Joseph Veillette, de Hérouville; M. et Mme Jacob, de Hérouville; M. et Mme Ad. Cloutier, Mmes Roméo Halin, Spérat Lafontaine, Lucien Vandal, Louis Genest, Mlles Rose, Lucille, et Geneviève Périgny, de Ste-Thécle; Mme Lucien Marchand, de St-Tite; MM. Paul, Lionel et Roméo Périgny, de St-Tite; MM. Isidore et Clément Vandal, de Ste-Thécle; Mlles Simonne et Rita Vandal, de St-Tite; Mme Gustave Perron, Mme Joseph Cossette, M. et Mme Emile Trotier, Mme Louis Germain, M. Emilien Périgny, de St-Tite; MM. Philippe, Lucien et Joseph Périgny, de Hérouville; M. Emile Périgny, de St-Tite; Mme Donat Cloutier, des Chutes Shawinigan; M. et Mme Stanislas, de La Chevrotière; M. Emile Pronovost, M. Napoléon Moreau, M. N. Allard, M. N. Harvey, M. J.-S. Jacob, Mme N. Gauthier, Mme Ovide Allard, M. et Mme H. Morin, Mlle Yvonne Lachance, M. Othilie Lefebvre, Mme L. Delisle, M. Alex. Grosseau, de St-Tite; M. et Mme Phil. Hamelin, de St-Séverin; Mme L. Allard, Mme Léopold Duchesneault, Mme W. Lachance, M. et Mme Joseph Périgny, M. Aimé l'Heureux, Mlle Rose-Aimé l'Heureux, Mlle Blanche Marchand, et une foule d'autres.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de messes, etc.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Notre équipe de Hockey à La Tuque

Dimanche dernier, notre équipe de hockey est allée rendre une visite aux ZOUAVES de La Tuque. S'ils sont revenus avec une défaite de 5 à 2 on peut dire qu'ils ont eu cependant lutté fièrement contre leurs puissants adversaires. L'Heureux et Perron se sont illustrés tout particulièrement dans cette rencontre. Une excursion organisée par des triffuiviers et qui partait des Trois-Rivières avec arrêt à St-Tite, a permis à une cinquantaine de nos amateurs de hockey de faire le voyage.

Va et vient

Mme Albert Lefort, de St-Thomas-de-Caxton, était en visite chez des parents la semaine dernière.

Mlle Simonne Wagner, de Montréal, est en visite pour quelques jours chez des parents.

M. Gilles Dessureault est de retour d'un voyage d'une semaine à Montréal.

M. L. Teasdale est allé à St-Casimir la semaine dernière.

Mlle Jeannette Marchand est de retour d'une promenade à Québec chez des parents et amis.

M. F. Héroux est allé à Shawinigan ces jours derniers.

M. Charles-Eugène Rioux, est de retour d'un voyage chez ses parents aux Trois-Pistoles.

Mlle Marie-Anne Rioux qui était depuis quelques semaines l'invitée de son frère M. Chs-E. Rioux, est retournée dans sa famille aux Trois-Rivières.

Mme Joseph Lévesque, de Québec, était l'hôte de son frère le notaire J.-Bte Moussette, ces jours derniers.

MONT-CARMEL

Les obsèques de M. Zoël Héon

Ces jours derniers, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Zoël Héon, époux de Exilia Cernomont, décédé à l'âge de 48 ans et 7 mois.

Monsieur Z. Héon succomba après une longue maladie soufferte

Grand'Mère

Hockey à grand'Mère

La saison du hockey est des plus actives en notre ville cette année chez les amateurs comme chez nos seniors. Ainsi il nous fut donné d'assister à trois parties consécutives jouées sur notre patinoire locale devant un grand nombre d'amateurs. Ces parties d'amateurs réunissent toujours un grand nombre de spectateurs et on se demande pourquoi nos promoteurs de ce sport n'ont pas songé cette année à former une Ligue de la Cité qui aurait certainement mis de la vigueur chez nos jeunes et fait paraître dans le ciel du hockey plusieurs étoiles que nous aurions pu l'an prochain verser chez nos seniors.

Les chanceux contre les Malchanceux

Une intéressante partie de hockey, jouée sur la patinoire du Collège entre les membres de l'Amicale groupée en deux camps d'anciennes étoiles de hockey, tous anciens élèves de l'Académie de Grand'Mère. Les abords de la patinoire du Collège à cette occasion étaient littéralement remplis de spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux joueurs des deux équipes. Disons que les Chanceux ont eu la devance contre eux car les Malchanceux les ont rossés de la plus belle façon et ont finalement remporté les honneurs de la partie par un score final de 4 à 2.

Il s'est passé plus d'un six pouces mais en réalité la lutte fut peu rude. W. Labrie s'est cependant surpassé dans les "body-check" et fut envoyé à la clôture en deux fois. Rodolphe Maltais, a voulu tenter... le même jeu... en plusieurs circonstances ce qui lui a valu de la clôture.

Dupont, des Chanceux eut un fâcheux accident alors qu'il s'est disloqué une épaule en tombant. Ce fâcheux accident a privé les Chanceux d'un de leurs meilleurs joueurs. En toute justice nous ajouterons que tous les joueurs des deux équipes ont lutté vaillamment du commencement à la fin de la partie et le jeu fut très vite et beau.

Voici l'alignement et le sommaire:

Chanceux	Malchanceux
Bellemare A.	butts Quesnel A.
Dupont W.	déf. Maltais R.
Labrie W.	déf. Bellemare A.
Beaulieu B.	centre Ayotte M.
Lacerte Eug.	dr. Lecours A.
Boisjolie Noël	ail ga. St-Arnauld
Cearry E.-J.	Subs Laviolette

Arbitre: Fred Hoffman; Temps: Adéard Bordeleau; Pénalités: Fr. Hébert; Buts: Arthur Vennet et Fr. Hébert.

Première période: Boisjolie, Chanceux, 14:30 m. Deuxième période: Eugène Lacerte, Chanceux, 12 m; Georges St-Arnauld, Malchanceux, 3 m.

Troisième période: Art. Lacourse, Malchanceux, 7 m; Alf. Ayotte, Malchanceux, 4 m; Rod. Maltais.

Le Paper Mill bat le Frontenac par 3 à 2

Une intéressante partie de hockey jouée sur notre patinoire locale devant plusieurs centaines d'amateurs s'est terminée par une victoire chèrement payée et très contestée du Paper Mill contre le Frontenac. Ce fut Bourbeau, dans une descente superbe, à la fin de la 3e période qui enrégistra le troisième et dernier point donnant ainsi la victoire au Paper Mill. Le jeu fut très vite et exempt de toutes brutalités. Le jeu de passes fut en honneur chez les deux équipes et les deux gardiens des buts ont rivalisé de zèle pour bloquer.

Voici l'alignement et le sommaire:

Frontenac	Paper Mill
Gagnon	butts Héroux
Guerin	déf. Landry A.
Grenier Léo	déf. Dupont W.
Paquin Emile	cen. Bourbeau
Paquin Phil.	ail dr. Lacroix C.
Barrette Jules	Subs. Maurais J.
Fréchette Chs	Anderson
McNeely	Boisvert L.
Ryan Frank	Beaulieu E.

Referee: Frank; Gauthier; Temps: Rolland Boucher.

Première période: Jules Maurais, Paper Mill, 11 m; McNeely, Frontenac, 7:30 m; Deuxième période: McNeely, Frontenac, 17 m; Troisième période: Jules Maurais, Paper Mill, 6:35 m; Bourbeau, Paper Mill, 11:40 m.

Le Roy & Nicole blanchit le Victoria des Trois-Rivières par 4 à 0.

Notre puissante équipe d'amateurs de hockey, le Roy & Nicole

s'est affirmé de nouveau ces jours derniers en battant la vaillante équipe des Trois-Rivières le Victoria par un score final de 4 à 0.

Nos gars eurent l'avantage du commencement à la fin de la partie, mais en certaines circonstances Bujold et Hector St-Cyr, pour les visiteurs, leur ont donné du fil à retordre. Landry, dans ses buts, s'est comporté comme un vrai professionnel et a sauvé son équipe plus d'une fois.

Jules Morais fut l'étoile de la soirée, et il compta à lui seul trois des quatre points de son équipe. Léo St-Cyr enrégistrant le quatrième. Voici le sommaire et l'alignement de cette partie:

Roy & Nicole	Victoria
Landry A.	butts Rochelleau
Berthiaume D.	déf. Simard
Landry L.	déf. Scott
Lefebvre L.	cen. Bujold
St-Cyr Léo	ail dr. St-Cyr H.
Roy Phil.	ail g. Després
Maurais Jules	Subs. Thiffault
Boisvert	Beauvein
Bisson V.	Beaudoin
Barrette Jules	Beauchesne

Referee: Adol. Chevalier; Juges des buts: H. Landry et Joseph Lambert; Temps: Ernest Huard; Pénalités: L. Champoux.

Première période: Jules Maurais, Roy & Nicole, 6 m; Deuxième période: Jules Maurais, Roy & Nicole, 1m; Léo St-Cyr, Roy & Nicole, 16 m.

Troisième période: Jules, Roy & Nicole, 17m. Pénalités: Darius Berthiaume (4); L. Lefebvre, M. Boisvert (2); L. Landry, Bujold, Simard (2) Hector St-Cyr, et Trotier.

Deux belles mascarades à Grand'Mère

Une belle mascarade qui réunit plusieurs centaines de patineurs et patineuses costumés ont lieu récemment sur notre patinoire locale. La Fanfare Laurentide fit les frais de la musique durant toute la soirée, et des prix magnifiques furent distribués aux vainqueurs, meilleurs patineurs et plus beaux costumes.

Les juges furent: MM. et Mmes Frank Gauthier, T.-G. Martin et Mlle Madeleine Boulianne.

Les prix furent gagnés comme suit: Mlle Yvette Desaulniers, Mlle A. Bourassa, Mlle Jeannette Desaulniers, MM. Vétory, Paul Bordeleau et Charles Lord.

Sur la patinoire privée de M. L.-W. Riard, il y eut récemment, une belle mascarade à laquelle prirent part un bon nombre de patineurs et patineuses. Cette mascarade organisée par MM. G. Riard et E. Chasson a remporté un gros succès. Des prix superbes furent distribués aux vainqueurs, dont: Mlles Mignonne Petit, et Marcelle Bégin, MM. Sam Vétory et A. Garon. Le prix de présence fut gagné par Mlle Laurette Juneau.

Après la fête, il y eut soirée suivie d'un goûter à la résidence de M. L.-W. Riard. Il y eut en outre, cartes, chant, musique et déclamations.

Étaient présents à cette fête: MM. Armand Garon, Guy Riard, Roland Boucher, Armand Grenier, Henri Melançon, Henri Garsen, Mlles Gisèle Boucher, Mignonne Petit, Germaine Tétrault, Rosalie Trahan, Louise Lamarche, Marcelle Bégin, Monique Paquin, Alice Paquin, Yvette St-Arnauld, Yvette Matteau, Juliette Demers, Pierrette Gélinais, Gisèle Matteau, Madeleine Bernard, Thérèse Riard, Lucienne Riard, Paula Coulombe et Francoise Riard.

Va et vient

Mme Alfred Bélanger est allée à Montréal, récemment visiter sa fille, Mme Raoul Desaulniers, actuellement sous traitement dans un hôpital de la Métropole.

Mlle Blanche Julien, de Montréal, est en visite pour une semaine chez des parents et amis.

Le notaire J.-E. Déziel a passé quelques jours la semaine dernière en visite chez ses parents à Maskinongé.

Le Dr J.-E. Guibord et MM. J.-A. Bernier et Georges Trotier, sont allés à Québec la semaine dernière.

Mme Nérée Lambert, a visité des parents en compagnie de sa fille Lise, à St-Boniface, la semaine dernière.

M. Antoine l'Heureux, de St-Tite, était de passage en cette ville la semaine dernière.

Toutes les vertus naissent, croissent et se perfectionnent par la prière.

Saint Charles Borromée

Tout passe, excepté Dieu et ce qu'on fait pour lui.

Mgr Gay.

YAMACHICHE

Funérailles

Le 20 février eut lieu en l'église d'Yamachiche les funérailles de M. Alexandre Carboneau, époux de Victoria Damphousse, décédé à l'âge de 45 ans et 4 mois.

La levée du corps fut faite par Mgr N. Caron. Le service et l'absoute furent chantés par M. l'abbé J.-S.-C. Carboneau, frère du défunt assisté de MM. les abbés Elz. S. de Carufel et Donat Baril, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au chœur Mgr N. Caron, les RR. Frères et leurs élèves.

Les porteurs étaient: MM. Chs.-Ed. Girardin, J.-D. Villeneuve, Joseph et Léon Desaulniers, Joseph Gendron, Ubald Meunier.

La collecte fut faite par MM. Alphonse Villeneuve et Raoul Duchesne.

Le chant était sous la direction de M. Napoléon Bellemare. Les solistes furent MM. Antonio Carboneau et Arthur Villeneuve. Le défunt laisse pour la pleurer: son épouse et deux filles: Victoria et Germaine; ses frères et sœurs: Rév. Frère O. Carboneau de Terrebonne; Albert, Eugène, Omer, des Trois-Rivières; Mlle Arthur Villeneuve, d'Yamachiche; Henri Girardin, de Montréal; Joseph Lamy, de Louiseville; Mlle Alexina de Philadelphie.

La Philharmonie d'Yamachiche précédait le cortège, lequel était suivi de MM. Arthur Villeneuve, d'Yamachiche; Joseph Lamy, de Louiseville, Mmes Eugène et Omer Carboneau, des Trois-Rivières; M. et Mme Georges Damphousse, Wilfrid Damphousse, de St-Alexis-des-Monts; Joseph Bergeron, de Montréal; M. et Mme Odéon Juneau, de St-Paulin; beaux-frères du défunt; Mlle Chs.-Ed. Girardin, Chs.-Ed. Milot, de St-Paulin; M. Joseph Massé, Mmes Joseph et Edouard Massé, M. Alfred Plourde, Mme Théophile Massé, M. et Mme Arthur Plourde, Emery Massé de Louiseville; MM. Pierre Blais, Alcide et Hector Boucher, Bruno Carboneau, M. et Mme Victor Lemay, Les Trois-Rivières; M. Médéric Pothier, de la Baie des Trois-Rivières; M. Freddy Carboneau, Mlle Marie-Ange Carboneau, de St-Barnabé; MM. Ambroise, Joseph et Mlle Déla Grenier, Antoni Milot, Adolphe et A. Lamy, de St-Léon; Léon Gélinais, des États-Unis; M. et Mme Denis Villeneuve, M. Hector et Mlles Georgianna et Corinne Villeneuve, M. et Mme Alfred Gélinais, M. Georges et Mlle Yvonne Gélinais, M. et Mmes Napoléon Maillette, Sylvio Villeneuve, Agapit Bergeron, Donat Boucher, Joseph Grenier, Honorat Bourassa, Mme Paquette, M. Adrien et Mlle Marie-Ange Villeneuve, M. Arthur et Florida Ferron, Mlle Alexina Brissou, Mme Emile Grimard, MM. Gérald, Félix, Emile Villeneuve, J.-P. Grimard, Arthur Héroux, Arthur Lacerte, O. Leclerc, Emile Bellemare, Georges Proulx, Eugène Maillette, Nabord Gélinais, Adolphe Boucher, Hector Gélinais, Félien Bellemare, J.-C. Desaulniers, Germain Beauchemin, Donat Côté, Joseph Bellemare, Philippe Boucher, P.-E. Bellemare, Joseph et Hormidas Boucher, Antonio et Elphège Bellemare, Donat Desaulniers, Sylvio Duchesne, Maurice Proulx, Gustave Bellemare, Majorité Durocher, Alcide et Paul Meunier, etc.; les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame et leurs élèves assistaient aussi aux funérailles.

Chaque moment vaut l'éternité puisqu'il peut la donner.

Mme Swetchine.

Les habitants du ciel se réjouissent quand ils voient un mortel prendre pitié de ses frères et sœurs leur misère.

Ste Gertrude.

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

COUR SUPÉRIEURE

CANADIAN NATIONAL RAILWAY COMPANY, corporation légale, ayant son bureau d'affaires dans la ville de Toronto, Province d'Ontario et un bureau dans les cité et district de Montréal,

Demanderesse, Vs PHILIPPE LEMAY, de la paroisse de St-Boniface-de-Shawinigan,

Défendeur, & FORTUNAT FOURNIER et LOUIS-Z. BERTRAND, tous deux registrateurs, de la division d'enregistrement des Trois-Rivières,

Mis-en-cause. IL EST ORDONNE au défendeur de comparaître sous un mois.

Ad. Provencher, 22 février 1929. Notaire C.S., District des Trois-Rivières.

Fortunat Lord, C.R., Attorney for Plaintiff, demanderesse.

28-5

Messes

Les membres de la chorale et de la fanfare, les membres de la chorale du Très Saint-Sacrement; les familles Dionis Villeneuve, Alcide Boucher, J.-P. Grimard, Dr H.-A. Archambault, Mlle Adélaïde Villeneuve, M. Cyrias Boucher, MM. et Mmes R. Duchesne, Henri Girardin, et Honorat Lamy.

Bouquets spirituels de Terre-Sainte

Rév. Frère O. Carboneau, MM. et Mmes Wilfrid Damphousse, de St-Alexis-des-Monts; Eugène Carboneau, des Trois-Rivières; la famille Arthur Villeneuve, d'Yamachiche; Mlle et Vve Léon-L. Desaulniers, MM. et Mmes Denis Villeneuve, Victor Lemay, des Trois-Rivières; Chs.-Ed. Girardin, d'Yamachiche; Henri Girardin de Montréal; Odilon Juneau, de St-Paulin; Joseph Lamy, de Louiseville; Arthur Plourde, de Louiseville; Omer Carboneau, des Trois-Rivières; Mlle Moïse Carboneau, Mlle Germaine Carboneau, d'Yamachiche.

Télégrammes

M. et Mme Emile Girardin, M. Marius Grimard, Nantel.

Sympathies

M. et Mme Alcide Belleville, des Trois-Rivières; Fortunat Côté, J.-A. Maillette, les familles Joseph-L. Desaulniers, Gustave Bellemare, Maxime Carboneau, Alcide Mary, Honorat Bourassa, Alfred Gélinais, Désiré Villeneuve, Théophile Massé, Arthur Desautels, Omer Millette, Georges Milot, Emile Bellemare, J.-E. Meunier, J.-Adolphe Lamy, Arthur Ferron, Honorat Gauthier, Thomas-A. Lamy, J.-R. Pellerin, Eug. Maillette, Maj. Durocher, Ed. Grenier, Antoine Desaulniers, Odilon Milot, Amédée Gérin-Lajoie, Irénée Vaillancourt, MM. et Mmes Sylvio Villeneuve, Donat Berthiaume, Armand Lafontaine, Agapit Bergeron, Léon Ambroise Grenier, Emery Gélinais, Pierre Bellemare, Majorité Lamy, Joseph Lacerte, Gustave Milot, Dionis Desautels, Donat-L. Desaulniers, Ubald Meunier, Léon-P. Desaulniers, Mlles Alexis Brissou, Martine Gignac, Mmes Nérée Richard, Joseph Héroux, d'Yamachiche; la famille Henri Ferron, de St-Barnabé; Mme Edmond Massé, de Louiseville; Mlles Rébecca et Eva Maillette, de Montréal; la famille Lucien Milot, la famille Joseph Gendron, d'Yamachiche; la famille Alfred Plourde, M. Jos. H. Giguère, de Louiseville; le notaire et M. Richard Lessard, les Religieuses du Mont-Sainte-Marie C.N.D., de Montréal; M. Médor, Fortin, la famille A.-N. Lesieur, Mlles C.-M. et H. Desautels, les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes, la famille Dr Nérée Beauchemin, MM. et Mmes Joseph Saucier, J.-Urban Lessard, la Supérieure et les Religieuses de C.N.D., d'Yamachiche; M. P. Ferron, de Shawinigan; M. et Mme L.-G. Massé, Henri Lacerte, des Trois-Rivières.

Les habitants du ciel se réjouissent quand ils voient un mortel prendre pitié de ses frères et sœurs leur misère.

Ste Gertrude.

Chaque moment vaut l'éternité puisqu'il peut la donner.

Mme Swetchine.

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières, No 389 (1929).

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinais est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50 Bonaventure, Trois-Rivières.

Annonces - Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT.—Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufresne, Engr., rue Champflour, en face de la gare, j.n.o.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc. Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Les Retraites du Carême

Nous sommes à l'époque annuelle des grandes retraites paroissiales. Dans toutes les églises de notre ville la foule des fidèles se réunit chaque jour au pied de la chaire de vérité pour entendre l'exposé de la doctrine catholique sur nos devoirs de chrétiens. L'Eglise fait du saint temps du Carême un moment de halte dans notre vie de tous les jours durant laquelle Elle nous invite à réfléchir, à rentrer en nous-mêmes. C'est le moment de juger notre conduite et de redresser nos torts. Si l'on considère bien la portée de l'acte collectif de toute une foule qui s'efforce au repentir de ses erreurs, et qui supplie le ciel de l'aider à mieux faire, ce grand spectacle des retraites quinquagésimales ne manque pas de présenter là un très salutaire exemple de bonne volonté.

On nous parle de la nécessité de la prière et de la sanctification du travail. Et à ce propos du travail sanctifié par la pensée chrétienne, le prédicateur de Notre-Dame à Montréal vient de prononcer des paroles magnifiques que nous prenons la liberté de résumer brièvement ici. Pour le chrétien, le travail coopère au salut des âmes et à l'avènement du Christ. Le prédicateur dit que pour aller au ciel il faut prier Dieu, faire pénitence et collaborer avec le Christ au progrès du monde. A ceux qui sont obligés de travailler pour vivre, le prédicateur dans la chaire de Notre-Dame dit: tant mieux!

"Tant mieux, dit-il, car votre labeur nécessaire d'ailleurs, sera, si vous le voulez bien, la meilleure de vos prières, la plus féconde de vos pénitences, je dirais même un acte d'amour pour notre Dieu. Travailler, c'est prier, disent parfois les gens dans nos campagnes. Eh! oui. Labeur est orare, comme les deux mots se ressemblent, les deux choses peuvent se ressembler aussi. Comme la prière est le grand travail des moines dans les cloîtres, le travail peut être la grande prière du laboureur et du bûcheron; il suffit tout en travaillant, d'unir son âme à celle du Christ pour que tout effort devienne comme une louange ou une supplication. Alors, chaque coup de marteau que le forgeron frappe sur l'enclume retentit comme une oraison dans les cieux."

Nous aimons cet éloge du travail qui assimile l'effort laborieux à une sorte de prière continuelle pour qui travaille des bras, de la tête ou du cœur. Le prédicateur sacré nous fait voir le travailleur chrétien collaborant efficacement à la marche du monde, et devenant par ce fait l'actif serviteur de Dieu... "Le sèmeur qui jette sa graine au creux du sillon, le vigneron qui taille sa vigne sur les coteaux ensoleillés, sans le savoir, sans le vouloir peut-être, mais réellement pourtant préparant le Saint-Sacrifice de la Messe." C'est que, pour le vrai chrétien, rien de ce qui est humain n'est inutile pour le ciel... "C'est une grave erreur de séparer tout le domaine de la vie et celui de la piété; toute notre activité, toutes nos souffrances, tout est cher au cœur de Dieu qui veut bien se faire homme pour nous. Il y a pour le chrétien, une mystique du travail, et la première église catholique, ce fut l'atelier de Saint Joseph où travaillait l'Enfant-Jésus."

Il y a une loi universelle du travail; tous riches ou pauvres, nous devons travailler. Le paganisme a méconnu la grandeur du travail de l'homme; le Christ, au contraire, l'a en quelque sorte divinisé, puisqu'il a voulu être charpentier. Nous devons en conséquence aimer notre travail, non seulement parce qu'il nous assure la subsistance, mais parce qu'il devient une source méritoire pour le ciel.

Et l'orateur s'écrie... "Non la religion n'est pas un encouragement à la paresse; prier et ne rien faire; tout attendre de la Providence sans s'aider soi-même, c'est méconnaître la loi universelle et se moquer de Dieu. Le plus grand honneur que Dieu nous ait fait c'est de nous avoir créés libres et de nous associer ensuite à son œuvre..."

Cette apothéose du travail accompli selon l'esprit chrétien devient absolument consolante, et nous estimons que ces paroles feront du bien à ceux qui sont tentés parfois de murmurer sous l'énormité de l'effort. Nous savons que pour beaucoup la tâche quotidienne est rude. Nous savons aussi que certains se débattent aux charges de la famille dans l'espoir d'alléger leur labeur. A ceux-là nous conseillons d'écouter encore le prédicateur de Notre-Dame qui magnifiait l'autre dimanche les familles fécondes parce qu'elles sont le salut de la patrie et de la race... "Pour que la race soit forte et belle, disait-il, il ne suffit pas que les hommes sachent mourir... il faut encore qu'ils aient le courage de vouloir vivre et de créer la vie... On a élevé des monuments aux héros qui sont tombés et qui ont fécondé la terre en y répandant leur sang. C'est bien! Mais je voudrais voir aussi sur toutes les places de France et du Canada un monument de la Vie, un monument à la gloire du sang nouveau, un monument immortel à l'honneur de la famille féconde. Pour relever un peuple appauvri, pour enrichir un pays vidé et dévasté par la guerre, pour lutter contre une immigration étrangère qui risque d'absorber la race, pour faire surgir la richesse d'une terre fertile, des discours ne suffisent pas, ni des lois ni des impôts. Il faut des familles généreuses qui remplacent des millions de morts par des millions de vivants, qui donnent à la Patrie et à la race des laborieux, des ouvriers, des apôtres et des chefs."

C'est dire que la prédication qui se donne dans la chaire la plus éminente de Montréal, ne diffère pas en principe de celle qui se donne dans la plus humble de nos églises de campagne. Partout on rappelle à nos populations catholiques les grands devoirs sociaux du travail, de la prière et de la générosité. Celui qui ne craint pas l'ouvrage, et qui s'efforce de le faire avec pureté, ne limite pas la vie à son foyer; il accepte d'une même gaieté de cœur et les charges de la famille et la rude besogne quotidienne. Et parce que l'Eglise contribue par ses enseignements à façonner des citoyens que le devoir familial et social ne rebute pas, elle reste l'actif et inlassable artisan de la paix et de la prospérité d'un pays.

Joseph Barnard

Bureau des Commissaires d'Ecoles pour la cité des TROIS-RIVIERES

LES COMMISSAIRES D'ECOLLES POUR LA CITE DES TROIS-RIVIERES recevront des soumissions pour la construction de leurs bureaux et la réparation de la bâtisse, No 4, de la rue Hart; Les Trois-Rivières, jusqu'au SIX DE MARS PROCHAIN CHAIN A CINQ HEURES P.M., au bureau du secrétaire-trésorier des dits Commissaires, No 25a, de la rue Hart.

Il pourra être pris communication des plans et devis de telle construction, au bureau du dit secrétaire-trésorier ou au bureau de l'Architecte, M. Jules Caron, 21, de la rue St-Joseph.

Un chèque accepté de 10%, du montant de la soumission devra accompagner chacune des soumissions.

Les Commissaires d'Ecoles ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Le Secrétaire-Trésorier,

J.-U. GREGOIRE.

Constatations Rotariennes

"On sait que le Saint-Siège vient d'interdire aux prêtres de faire partie des clubs Rotary. Les dépêches qui annonçaient cette grave décision ont fait allusion à un article publié récemment sur ce sujet par 'L'Observateur Romano', l'organe officiel du Vatican. Voici la traduction au texte de cet article fondamental:

"Nous avons cité plusieurs fois les dénonciations des évêques sur le Rotary, les critiques autorisées des revues et des journaux catholiques, ainsi que des quotidiens politiques, toutes à l'appui de notre attitude; et ce, malgré les pensées contradictoires et les jugements opposés d'un très grand nombre en Italie. Le congrès rotarien de Naples, qu'on annonce pour le mois de mai, rallume les discussions et les polémiques."

Elles portent, de préférence, sur les relations, véritables ou supposées, de cette association avec la Maçonnerie, sur les dangers de son internationalisme, et sur la recherche d'autres buts que ceux qu'on trouve dans ses "constitutions" écrites.

Laissons de côté les doutes, les hypothèses et les suppositions. On peut juger le Rotary nous semble-t-il, purement et simplement, d'après les statuts qui le régissent, par ses déclarations et ses aveux. Pas n'est besoin de lire entre les lignes ni d'observer rien autre que les faits patents. Il suffit de la plus stricte objectivité et de la plus grande bonne foi. D'autant mieux, qu'on peut entretenir sur le sujet des opinions bien supposées, même contradictoires.

Arrêtons-nous aux pénétrations éventuelles de sectarisme. Il nous sera permis, non sans raisons, de poser quelques questions. Est-il vrai, oui ou non, que des maçons soient promoteurs du Rotary? qu'il ait favorisé, au Mexique, la politique de persécution de Calles? qu'il ait noué avec la Y.M.C.A. des liens d'étroite sympathie dans sa propagande protestante? Est-il vrai, oui ou non, que le protestant Greenfield, maître d'autorité, a même déclaré que le Rotary est l'allié de la Maçonnerie dans sa lutte anti-catholique en Amérique latine? qu'une revue célèbre, organe de la Grande-Loge suisse, a révélé qu'au nom de principes communs de nombreux maçons appartiennent au Rotary? Est-il vrai, oui ou non, que le Bulletin du Grand Orient d'Espagne a parlé des rapports intimes qu'entretenaient la Maçonnerie et le Rotary au Venezuela? que Londres possède une loge maçonnique réservée aux seuls membres du Rotary? Mais... Les maçons foisonnent.

L'avocat Achille Rossi, par exemple, — au témoignage de La Tribuna, qui le réfute, — pourrait opposer au démenti à la Civiltà Cattolica elle-même, et s'appuyant "surtout sur le témoignage d'autorités catholiques", crier "Arrrière!" à la Maçonnerie, au nom du Rotary? A tel point que le Père Donovan, directeur du "News World", journal catholique de Chicago, a constaté, en 1927, de la manière la plus absolue, qu'il n'existe aucun lien entre le Rotary et toute autre association; qu'il a nié toute divergence et toute opposition entre le Rotary et le catholicisme."

Et l'honorable Cavazzani, de son côté, nous assurerait que "comme toujours dans les œuvres de bien, plusieurs rotariens" se rencontrent parmi les plus hautes personnalités de Milan, qui favorisent rien moins que la construction du nouveau séminaire diocésain; parce que le Rotary, comme la si bien dit le président général Arthur Sapp, lors du 19ème congrès rotarien, en juin dernier à Minneapolis, doit faire en sorte que ses membres soient aux premiers rangs de ceux qui servent leurs villes et leurs pays respectifs, puisque, plus l'on considère le Rotary comme un moyen de faire le bien, plus son avenir deviendra assuré au service de la civilisation dans le monde."

Voilà qui répond à l'émission d'un groupe choisi d'autres Italiens, au soupçon d'idées de contrebande et de visées "internationalitaires". Voilà qui prouve que tous les doutes et toutes les objections formulées contre cette grande société ne sont nullement fondées sur la réalité.

Et alors... Preuves de part et d'autre, témoignages dans les deux sens, excellentes personnes dans les deux camps; tout débat devient inutile. Laissons, — dirait la grande bonté des chevaliers antiques — laissons cela au jugement de Dieu.

Mais ici, Dieu n'existe pas. Et c'est là le point. Nous avons promis de nous en tenir simplement à ce que tous peuvent voir, peuvent lire, peuvent savoir du Rotary, c'est-à-dire: ses écrits, à ses documents, à ses certificats. Le mot "bien, caractéristique très noble de l'association, s'y trouve à toute ligne. La vertu, l'altruisme, les "principes moraux supérieurs" s'y rencontrent à tous les pas. Le précepte servir la société s'y trouve répété à l'infini, comme un vœu. Mais, ayons-nous dit, il y manque Dieu, l'auteur de tout bien, le législateur de la charité, le Père universel, créateur de toute fraternité entre ses créatures, c'est-à-dire du lien préalable de toute société, du lien primaire, concret, supérieur; sans lequel on peut, sans doute, servir le "déalogue" du Rotary, à la main, — car, celui qui sert le mieux profite le plus — mais, on ne pourra jamais servir dans le sens du décalogue du Seigneur ni de l'Evangile du Christ. L'amour du prochain et le dévouement au prochain ne se mesurent pas, aux yeux du Christ, au profit qu'on en peut retirer. Sa loi et sa morale ne cessent pas lorsqu'elles cessent d'être utiles. Son bilan ne risque jamais de se clore au passif. Son commerce, — si l'on peut dire — son commerce spirituel ne fera jamais faillite.

Entendons-nous, dirait l'avocat Narris, d'après Razon y Fè du 25 septembre 1927, "le Rotary repousse presque entièrement le Credo, il recommande l'action; il est ouvert aux protestants, aux catholiques, aux juifs, aux chrétiens, aux bouddhistes."

Précisément. C'est là ce que nous voulions démontrer. Et remarquons que le Credo est exclu entièrement, malgré la réserve ci-dessus, d'un honnête "presque". On exclut carrément la "divinité", que tous, catholiques et protestants, chrétiens et juifs, et même les bouddhistes, acceptent et adorent au moins dans le sens général d'un Maître du monde, tout-puissant, prévoyant et bienfaisant. Si vrai que Herman Dons définit sa Morale rotarienne "une neutralité admirable et stoïque", sans nationalité ni religion. Et l'avocat Ranelletti fait clairement écho à ces paroles, lorsqu'il affirme, dans l'organe officiel du Rotary, en mars 1928, que la vaste société jouit d'une liberté complète de tout lien et de tout préjugé d'un caractère religieux". Voilà donc, la réalité. Voilà la réalité pour les adversaires comme pour les amis du Rotary.

Il n'y a que l'homme, sa raison, sa conscience, sa volonté, son œuvre. Le Rotary ne connaît pas la Providence, il l'omet; donc, pratiquement, il l'écarte; donc, il la nie. Il n'y a que le naturalisme, le matérialisme, le rationalisme, qui, du plan politique, champ de culture intensive de la Maçonnerie, passent au plan commercial, dans les sens les plus variés de ce terme. C'est pourquoi le Rotary ne connaît pas la foi, il ne connaît pas les religions. Il les bannit toutes. Donc, pratiquement encore, il les nie toutes, et avec elles leur influence et leurs bienfaits sociaux. Il les bannit toutes et il les nie toutes, surtout lorsqu'il et parce qu'il admet indifféremment tous les disciples. Ceux-ci, pour se réunir dans le Rotary pour en accepter dans l'action les "principes moraux et supérieurs", doivent, par une restriction mentale implicite et logique, laisser à la porte de leurs réunions tout Credo, toute morale, tout préjugé religieux. Ils doivent comprendre qu'ici l'homme suffit, vouloir surtout que l'homme suffise, appliquer tous leurs efforts, d'un commun accord, à ce que l'homme suffise.

Donc, penser et agir en dehors de Dieu, qu'on y croie ou non. Certes, il ne s'agit pas d'une déclaration de neutralité. On ne combat pas la religion; on ne s'oppose pas à la morale religieuse; on s'en passe; on la remplace.

Mais nous désirons savoir, au sujet des rapports entre l'homme et Dieu, entre la conscience humaine et la foi, quelles différences produisent ces deux faits, ces deux situations. Nous demandons quelles sont les conséquences qui découlent de ces deux attitudes. Nous demandons si et en quoi il existe une différence entre les influences sociales d'un athéisme haineux et offensif et celles d'un athéisme — avec l'a privatif... — qui ne ressent pas même la nécessité de cette peine, qui a l'air de conseiller sagement: "Travaillons servons la société", celui qui sert

Les Pincées

Suivant un moraliste, l'homme a l'avantage sur la femme. Ce doit être ce fait, sans doute, que, la chaude saison venue, l'homme peut se dévouer de quelques vêtements.

On dit que l'argent est le langage universel. Aujourd'hui, il a un fort accent américain.

Ce n'est pas surprenant que la montre-bracelet conserve sa popularité. Comme disent les américains, elle tâte constamment le pouls de l'opinion publique.

A LA BOURSE

La fièvre de la spéculation gagne du terrain tous les jours. Mon ami Pierre, si pondéré, pourtant, m'apostrophe ainsi ce matin:

"J'ai acheté quelque chose de magnifique! Hier il marquait 32 et à midi il était rendu à 50!"
— Vrai? Quel stock?
— Ce n'est pas un stock, c'est un thermomètre.

LE PINCEUR

le mieux profite le plus, et laissons là les inutiles discussions au sujet des préjugés déistes; la religion nous divise, le Rotary nous unit..."

A nos yeux, nous avouons qu'il n'y a aucune différence. En fait, le Rotary se trouve "à son aise" (en français, dans le texte italien) aux côtés de Calles pour travailler "au bien du pays". Le persécuteur s'obstine à se proclamer "l'ennemi personnel du Christ" et à le combattre. Le Rotary, au contraire, a la bonne fortune de ne pas le connaître et il désire bien ne pas le rencontrer sur sa route. Il est plus pratique. C'est tout.

Nous pouvons, maintenant, négliger en toute tranquillité le problème, savoir: si le Rotary lui-même n'est pas à la loi... physique, qui veut que, dans le vide pneumatique de toute foi et de tout sens religieux, la génération spontanée produise et développe la Maçonnerie.

Le problème devient superflu. L'Action Catholique.

MADONES DU DIOCESE DE QUEBEC

Notre-Dame des Laurentides

Il convient de commencer l'histoire de cette Madone d'origine canadienne par un extrait de "L'Evangélisme" d'octobre 1876, où notre aimable poète, L. Pamphile LeMay, donne le compte rendu de la bénédiction de la chapelle dédiée à Notre-Dame des Laurentides.

"La chapelle des Laurentides — quel joli nom! — est située à une lieue environ de l'église de Charlesbourg, sur la grande route qui mène... partout. Humble temple en bois, adossé au couvent en bois qu'il protège, la chapelle des Laurentides s'élève coquettement avec son petit clocher d'argent comme une sentinelle vigilante à l'entrée des montagnes. Formant une couronne, les Laurentides s'avancent de chaque côté, ondulantes comme la mer quand il vente, et couvertes de forêts que l'automne embellit de mille teintes douces. Prés de la chapelle, jaillit du sol fécond, une source abondante qui promène ses eaux fraîches en chantant. Son lit, barré par une digue légère, s'élargit soudain et forme un bassin limpide sur lequel on a jeté un pont. La source a jailli de la terre, la chapelle a jailli de la charité chrétienne. L'une sera aussi féconde que l'autre et répandra aussi longtemps la vie et la joie autour d'elle..."

L'inspiration se soutient longtemps encore chez M. LeMay pour décrire l'imposante cérémonie de la bénédiction de la chapelle, mentionner les personnages de distinction dans l'Eglise et dans l'Etat qui y prirent part, et pour déroner sous les yeux du lecteur la suite de

la fête qui se prolongea presque jusqu'à la tombée du jour. Mais c'est jusqu'en 1869 qu'il faut remonter pour trouver les premières origines de ce pieux sanctuaire.

Monsieur le Chevalier Georges-Maurice Muir, Greffier de l'Assemblée Législative, Membre de la Société Saint-Vincent de Paul et Fondateur du Bon-Pasteur de Québec, passait depuis bon nombre d'années les mois d'été à "Saint-Pierre de Charlesbourg". Il déplorait l'absence d'une église et d'une école pour la population pauvre de cette région qui ne pouvait se rendre à l'église paroissiale, et dont l'ignorance religieuse était regrettable. Pour remédier à cet état de choses, il acheta, en 1869, une propriété où il appela les religieuses du Bon Pasteur pour y donner l'instruction élémentaire. En 1871 il remplaça la première maison par une autre plus spacieuse qui permettait aux Soeurs de développer davantage leur œuvre d'éducation et de renouveau religieux. Mais le rêve de cet homme de bien était l'érection d'une chapelle, et il mûrissait longuement le plan que sa profonde piété s'était résolue à mettre un jour à exécution. Cette heure allait bientôt sonner.

A la date du 3 décembre 1875, les annales du couvent portent: "On s'occupe activement du projet conçu depuis longtemps de bâtir une chapelle à Saint-Pierre; M. B. Parent, maire de Charlesbourg, a prononcé un discours à la porte de l'église de cette paroisse pour engager les habitants à donner des corvées. Prés de 400 hommes ont répondu à cet appel, et déjà on a transporté des pièces de bois sur le terrain du couvent. M. le Chevalier Muir donne \$2,000 à cet effet."

En plus, le dévoué Fondateur fit venir d'Allemagne une magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes pour surmonter l'autel principal. A quelque temps de là, il recevait de la Mère Fondatrice du Bon-Pasteur, les plans de la future chapelle, et voici en quels termes il répondait à cet envoi: "Je vous remercie de la politesse que vous me témoignez en m'envoyant les plans de la chapelle que vous allez ériger à Saint-Pierre. Je les trouve fort jolis. Je vous soumettrai néanmoins que les mots "de Lourdes" sur le frontispice devraient être remplacés par "des Laurentides", qui sont tout aussi pieux et ont l'avantage d'être l'expression d'un sentiment patriotique canadien. Faire un trône à cette bonne Mère et Reine du Canada sur les Laurentides, et lui dédier d'une manière spéciale cette belle chaîne de montagnes qui couronne et traverse notre patrie, et dont nous sommes justement fiers, doit lui être aussi agréable, sinon plus, que de l'invoyer sous un titre qui nous vient d'ailleurs et cela malgré la haute vénération que nous portons à ce vocable."

Ces lignes dévoilèrent le secret de l'origine de la dévotion à Notre-Dame des Laurentides. Elle fut hautement approuvée par la présence de Sa Grandeur Monseigneur E.-A. Taschereau, Archevêque de Québec, à la bénédiction solennelle de la chapelle le 23 octobre 1876. Sa Grandeur montra sa vive satisfaction de voir ce nouveau sanctuaire élevé en l'honneur de Marie. Elle en vanta le site enchanteur; il y eut jusqu'à la source cristalline et murmurante qui attira l'attention de l'éminent prélat: "Petit ruisseau, en voyant ton eau lim-

pide, on a soif" furent les paroles qui s'échappèrent de ses lèvres en y eut un coup d'oeil admirateur. Les habitants de l'endroit, admirèrent cet oratoire et le fréquentèrent avec dévotion; ils s'y assemblaient le dimanche pour prier, pour assister aux instructions catéchistiques des religieuses. Il fut même pendant un certain temps un lieu de pèlerinage.

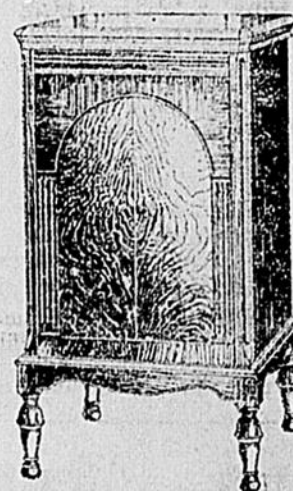
Cependant l'ardente piété de M. Muir n'était pas satisfaite, il ne songeait qu'à embellir le séjour de ses prédilections, afin d'y attirer les gens et de les reporter vers Dieu. En juin 1879, ce dévot de la Vierge fit placer une magnifique statue de Marie sur la route non loin de la chapelle. Due au sculpteur québécois Jobin, taillée dans un tronc d'arbre de la forêt même des Laurentides, cette Madonne est donc de provenance toute canadienne. La composition suggestive en a jailli de l'esprit patriotique et chrétien de M. Muir: la Vierge, couronnée de roses, pour signifier que le pays appartient à l'Angleterre; sur le socle, l'invocation, enrichie d'une indulgence par l'autorité ecclésiastique, "Notre-Dame des Laurentides, veillez sur les destinées du Canada"; près du piédestal, en hommage à la "Patronne du Canada", deux anges, dont l'un porte une couronne de feuilles d'érable, l'autre un ruban avec l'inscription "Religion et Patrie", symbolisent les perpétuels "Ave" de l'âme canadienne à la Reine de ces lieux. Un joli kiosque, soutenu par des colonnettes enroulées de feuilles d'érable, donne au tout l'aspect d'un oratoire.

L'inauguration de ce monument eut lieu le 20 juin 1879. A la grand-messe solennelle, M. l'abbé L. Lindsay donna le sermon de circonstance, comme il l'avait fait trois ans auparavant à la bénédiction de la chapelle. La statue fut ensuite portée processionnellement sur le tertre avoisinant le couvent qui lui avait été préparé. Une pluie abondante empêcha le feu d'artifice qui devait clore la fête; remis au dimanche suivant, il ne contribua pas peu à soulever l'enthousiasme de la nombreuse assistance qui s'y était portée.

A partir de ce jour, des familles entières se réunirent auprès de la douce Vierge pour la prière du soir; souvent, même au cours de la journée, on voyait des personnes pieusement agenouillées aux pieds de l'aimable Protectrice de ce riant coin de terre. Les élèves du couvent s'y rendaient surtout pour réclamer la chère invocation propre à leur Patronne aimée et pour chanter les strophes composées, sur la demande de M. Muir, pour l'inauguration de la statue; par la Révérende Mère Ste-Marie, religieuse du Bon-Pasteur, (décédée le 30 mars 1881), et que M. McNeil, organiste de Lévis, voulut bien mettre en musique.

En 1911, des circonstances malheureuses contraignirent les Soeurs du Bon-Pasteur à quitter leur couvent des Laurentides; elle emportèrent leur chère Madone. A la demande des Pères de Saint-Vincent de Paul, le kiosque qui l'abritait fut transporté à leur ermitage de Notre-Dame des Bois.

Mais la Vierge des Laurentides ne pouvait rester longtemps loin de son poste d'amour. En 1921, lors de l'ouverture du Juvénat du Bon-Pasteur, la statue fut réinstallée à l'endroit de son érection primitive.



L'Instrument le plus parfait au monde

Le Brunswick Panatrope

Modèle 12-8

\$165.

Termes faciles

LINDSAYS
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.-E. GREGOIRE, Gérant.

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 557-6.

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

Ponrquoi la loque américaine des abeille- les est dangereuse

La loque américaine, une maladie contagieuse des abeilles, n'est pas dangereuse pour l'homme, mais elle peut faire disparaître la plupart des bénéfices que l'apiculteur comptait tirer de son rucher.

C'est quand on connaît l'origine de la loque américaine que l'on se rend compte de sa gravité. Elle est causée par un germe ou un organisme appelé "Bacillus larvae" qui infecte que les jeunes abeilles. Ce germe agit d'une façon très sournoise; il peut s'implanter dans une colonie à l'insu de l'apiculteur, sans fournir de preuves visibles de sa présence. Il peut aussi vivre à l'état dormant pendant des années dans des matériaux non-employés puis redevenir actif et causer beaucoup de dégâts à la première occasion qu'il se présente.

Le grand danger de cette maladie est qu'elle se propage facilement. Elle le fait d'un certain nombre de façons.

Il y a d'abord les abeilles pillardes. Lorsque le nectar est rare, les abeilles pillent les autres ruches et c'est la colonie infectée qui est pillée la première. La maladie se propage ainsi sur un grand territoire.

Une fois infectée, la colonie la plus forte est détruite par la maladie, à moins que l'homme n'intervienne. Lorsque l'apiculteur se rend compte de sa présence et qu'il essaie de traiter la colonie, il court un grand risque, car souvent les efforts qu'il tente pour sauver la colonie font plus de mal que de bien et il ne fait qu'infecter les autres ruches du voisinage. Il ferait beaucoup mieux de détruire la colonie infectée en la brûlant, et de protéger ainsi la colonie.

Il y a aussi le danger que présentent les matériaux infectés. L'apiculteur qui conserve des matériaux infectés pour les traiter plus tard, ferait bien de les détruire également, car il est toujours à craindre que les abeilles des colonies propres ne viennent en contact, d'une façon ou d'une autre avec ces matériaux infectés.

Un autre danger également, c'est que l'on peut confondre la loque américaine des abeilles avec une autre maladie. Lorsqu'il entretient des doutes sur la nature de la maladie, l'apiculteur devrait envoyer un morceau du rayon, contenant le couvain infecté au Service de l'Apiculture à la Ferme expérimentale d'Ottawa (franco-port) qui lui dira si la maladie en question est bien la loque américaine.

A.-H.-W. Birch, Apiculteur,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

Les conférences avec projections lumineuses sont populaires

(Notes des fermes expérimentales)
Les Fermes expérimentales fédérales ont préparé un certain nombre d'excellentes séries de vues pour appareils à projection. Les sujets traités sont l'apiculture, la plantation et le soin des abords de la maison, la création de nouvelles variétés de céréales et la sélection des animaux de la ferme pour l'élevage. Ces vues sont très utiles et populaires aux réunions agricoles et horticoles. A certains endroits, de 400 à 750 personnes ont assisté à ces réunions. Un manuscrit explicatif accompagne les vues, et l'on peut lire ce manuscrit au fur et à mesure que ces dernières sont montrées sur l'écran. Les séries de vues sont prêtées gratis aux organisations agricoles et horticoles, écoles, églises, cercles féminins, etc; pour les obtenir, s'adresser au Service d'Extension et de Publicité, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

SACHEZ CE QUE VOUS SEMEZ

(Notes des fermes expérimentales)
Le problème des semences est l'une des questions les plus importantes que l'agriculteur est appelé à résoudre, quoique beaucoup ne s'en rendent pas compte. C'est là une question à laquelle on ne saurait donner trop d'attention, car le rendement de la récolte dépend en grande partie du soin que l'on a apporté à la sélection de la semence. Le cultivateur devrait savoir ce qu'il sème.

Il faut tout d'abord que les variétés soient adaptées au district où elles doivent être cultivées. C'est courir trop de risque que de prendre des espèces peu connues pour la récolte principale, quand bien même ces espèces seraient très vantées. Si l'on désire changer de variété ou essayer une récolte différente, on fera bien de se renseigner à leur sujet en s'adressant à une source de renseignements authentique et près de chez soi.

La capacité de rendement est l'un des facteurs que l'on doit prendre en considération. Toutes autres choses égales, une variété ou une espèce qui rend de 5 à 10 pour cent de plus est préférable à une espèce à rendement moindre. La question de la pureté est importante également, car il en résulte généralement une récolte d'une densité plus uniforme et un produit qui répond mieux aux besoins du marché. La capacité de germination doit être connue, car les graines qui ont une germination faible sont pratiquement sans valeur. De même la graine devrait être grosse, bien nourrie, bien développée et uniforme pour qu'elle germe rapidement et également et qu'elle produise des plants forts et vigoureux. Il faut qu'elle soit saine, sans maladie, car quelques-unes des maladies les plus graves sont produites par la semence.

Il faut aussi songer aux mauvaises herbes. Les mauvaises herbes deviennent un danger alarmant; leur destruction exige de grands frais et augmente le prix de revient de la récolte. On ne saurait prendre trop de soin pour avoir des récoltes aussi exemptes de mauvaises herbes que possible, et l'on sera toujours amplement dédommagé de tous les efforts que l'on déploiera pour arriver à cette fin.

J.-G. Davidson,
Ferme exp. fédérale,
Indian Head, Saskatchewan

LE BRISE-VENT DE LA FERME

(Notes des fermes expérimentales)
C'est en hiver que l'on devrait se préparer à planter un brise-vent autour des maisons de la ferme, car c'est à cette époque que l'on se rend le mieux compte des avantages des abris de ce genre. Lorsque viennent les journées chaudes du printemps et de l'été, l'époque où l'on devrait planter les arbres, on oublie les tourmentes de neige, les jours où le vent du nord-ouest souffle en tourbillons et où le thermomètre descend bien au-dessous de zéro. On oublie également les jours où l'on se frayait un chemin à travers les bancs de neige pour se rendre aux étables et l'on oublie que pendant ces jours les bestiaux recevaient une quantité insuffisante d'eau, parce qu'on ne pouvait pas les faire rester assez longtemps à l'abri pour qu'ils puissent boire à leur soif. En hiver, au contraire, les nombreux inconvénients qui découlent du manque d'abri paraissent très réels. Nous savons que ce sont les grands froids qui rendent notre climat d'hiver si désagréable et que l'on peut les combattre, du moins autour de nos demeures, par des brise-vents. Nous savons également qu'un bon brise-vent économise beaucoup de combustible, qu'il ajoute beaucoup à notre propre bien-être ainsi qu'à

celui de nos animaux, et que la plantation d'une ligne d'arbres est un grand avantage. Au printemps et en été on oublie tout cela. Préparons-nous donc dès maintenant à commencer la plantation d'un brise-vent la saison qui vient.

Une seule ligne d'arbres donne beaucoup d'abri, mais à en juger par une expérience faite à la station expérimentale fédérale de Charlottetown, I.-P.-E., un brise-vent, pour être réellement utile, devrait avoir au moins deux pieds de large. Il devrait être situé à cent verges des bâtiments et devrait les protéger à l'ouest, au nord et à l'est. En faisant la première plantation, il est bon de se servir des épinettes indigènes que l'on place en deux rangées espacées d'environ huit pieds; on place les arbres à six pieds d'espacement dans la rangée et on les arrange de façon à ce que chaque arbre de la rangée d'arrière soit en ligne avec l'espace entre chaque deux arbres dans la rangée de devant. Les petits arbres d'environ six pouces au pied de hauteur sont les plus faciles à transplanter; il faut les arracher avec un carré de gazon attaché. Si l'on ouvre deux tranchées à la charrue ou les lignes doivent être placées, on met les arbres dans les tranchées et on les plante sans peine. Le meilleur moment pour transplanter les épinettes est en août, septembre ou octobre, mais on peut aussi faire ce travail au commencement du printemps ou à la fin de l'automne. Après que la première plantation est faite, on peut l'élargir d'année en année par des plantations supplémentaires. Quelques arbres d'essence dure indigènes, mais avec des plantations tardives d'épinettes, rehaussent beaucoup l'apparence du brise-vent, et forment un bon arrière-plan pour les bâtiments. Toutes les plantations devraient être protégées contre les animaux.

Le chef actuel de la famille s'imagine peut-être qu'il ne tirera aucun avantage du brise-vent qu'il établit aujourd'hui, mais les arbres pousseront rapidement et donneront bientôt un bon abri. Il devrait songer dans tous les cas que ses descendants recueilleront le fruit de ses efforts.

D.-C. Schurman,
Station expérimentale,
Charlottetown, I. P.-E.

LAC A LA TORTUE

Baptêmes

M. et Mme Théophile Godcher, une fille baptisée sous les noms de Marie-Alice-Julienne. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Thiffault.

M. et Mme Thomas Dupont, un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Maurice-Léonel. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Piché.

M. et Mme Johnny Morand, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Léonel-Henri-Jean. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Gervais.

M. J. Dorais, de St-Jean-Baptiste, était de passage au Lac dimanche.

Mlle Alice l'Heureux, et Mlle Jeannette Morand, des Trois-Rivières, étaient chez leurs parents, la semaine dernière.

Partie de cartes

Dimanche le 17 février, Mlle Alice l'Heureux recevait à la demeure de ses parents, un groupe de parents et d'amis, à laquelle y prirent part: M. et Mme W. l'Heureux, Mlle Alice, Marie-Laure et M. Robert l'Heureux, Mlle Yvonne Landry, Jeannette l'Heureux, M. Jean Barbeau, des Trois-Rivières; Mlle Blanche Massicotte, de St-Narcisse; Marie-Anne, Joseph et Antoine Carignan, d'Alma; Cécile Robert de Grand-Mère; M. et Mmes Joseph Boiscclair, J. Poulin, E. Massicotte, Gilberte Thibault, Julia, Germaine et Louise St-Arnaud, Louise Dubois, Béatrice et Augusta Lapointe, Joseph et Armand Morand, Georges Poulin, Thomas et Als. Houde, Armand et Henri Dubois, Charles et Lucien Francoeur, Léonel Goyette, Willie et Wilfrid Simon, Josephat Marier.

Les heureux gagnants sont: Prix de présence: cabaret, donné par Mlle Alice l'Heureux, gagné par M. Jean Barbeau; 1er prix, set de manœuvre, donné par Mlle Jeannette Morand, gagné par M. Antoine Carignan; 2e prix, lampe électrique, donné par Mlle Yvonne Landry, gagnée par Mme E. Massicotte; 3e prix, encrier de fantaisie, donné par M. Joseph Morand, gagné

par Mlle Augusta Lapointe; 4e prix, cadre de photo, donné par M. Robert l'Heureux, gagné par Mme W. l'Heureux; 5e prix, boîte de mouchoirs, donné par Mlle Emma Cossette, gagnée par Mlle Yvonne Landry; 6e prix, bonbonnière, donné par Mlle Marie-Laure l'Heureux, gagnée par M. Joseph Morand; 7e prix, bouteille de parfum donné par M. Armand Dubois, gagnée par M. Lucien Francoeur; 8e prix, boîte de poudre, donné par Mlle Louise Dubois, gagnée par M. Armand Morand; prix de consolation, Mlle Cécile Robert et M. Joseph Boiscclair.

Il y eut chant, déclamations et un délicieux goûter fut servi par Mlle Alice l'Heureux et Jeannette Morand. Tous se séparèrent à une heure avancée, apportant avec eux un souvenir inoubliable.

RETRAITES FERMEES

RETRAITES FERMEES — Au Couvent de Marie-Réparatrice, 119, rue St-Charles, Les Trois-Rivières:

Jeunes filles. — Du 1er au 5 mars, par un Père du St-Sacrement.

Du 15 au 19 mars, par un Père Jésuite.

Du 22 au 26 mars, par un Père Oblat.

Dames. — Du 9 au 13 avril, par un Père Jésuite.

Jeunes filles. — Du 19 au 23, par un Père Bénédictin.

ST-SEVERE

M. et Mme Alide Chainé sont revenus d'une promenade à Yamachiche.

M. Evariste Lamy, d'Yamachiche, Mme V. Georges Lamy, de la Pointe-du-Lac, chez M. Alide Chainé dernièrement.

M. et Mme Adélaïde Lamy et leur garçon, Bernard, en visite chez M. Alide Chainé dimanche dernier.

M. J.-O. Héroux, M. Boiscclair, E. et O. Miot étaient de passage aux Trois-Rivières la semaine dernière.

M. et Mme Henri Diamond, de Charette, chez M. Evariste Lamy, ces jours derniers.

M. Camille Gélinas, Mlle Camilla et Auréa Gélinas, M. et Mme Adélaïde Lacerte, étaient de passage à St-Barnabé la semaine dernière.

Mme J.-O. Héroux, Mme Elzéar Lacerte, M. Elphège Miot sont de retour d'une promenade aux Trois-Rivières.

Mme T. Pellerin, de St-Boniface et M. Léo Boiscclair, de Grand-Mère, chez M. Donat Lamy dernièrement.

M. et Mme Philippe Trahan étaient de passage aux Trois-Rivières la semaine dernière chez leur garçon M. Oscar Trahan.

M. Gérard Desautels et Mlle Emilia Desautels étaient les invités de Mlle Marguerite Héroux jeudi dernier.

M. Philippe E. Gélinas, M. Dionis Noël, aux Trois-Rivières samedi dernier par affaires.

M. Hector Chainé et Mlle Yvonne Chainé, d'Yamachiche, chez M. Philippe Chainé la semaine dernière.

M. et Mme Euchariste Lampron et Mlle Armela Boiscclair sont revenus d'une promenade à Grand-Mère.

M. Hector et Maurice Gélinas, de St-Léon, chez M. Philippe E. Gélinas dernièrement.

M. et Mme Albert Lemay et leurs fillettes Simonne et Gabrielle, chez des parents lundi dernier.

M. Cyrien Desautels, d'Yamachiche, chez des parents la semaine dernière.

M. et Mme Hormidas Lampron, M. et Mme Euchariste Lampron, étaient de passage à Yamachiche lundi dernier.

Mlle Bernadette Chainé et Eva Lavergne sont de passage à Saint-Paulin chez M. Donatien Chainé.

Mme Frank Rabouin et M. Joseph Rabouin, de Saint-Léon, chez M. L. Philippe Lesage la semaine dernière.

M. Robert Gélinas, des Trois-Rivières, dans sa famille dimanche dernier.

M. Joseph Boiscclair, de Mont-Réal, chez des parents dimanche dernier.

Mlle Marcelle Massicotte et Mlle Jeannette Fréchette et Olyette Bellemare, d'Yamachiche, étaient les invitées de Mlle Marie-Jeanne Robert mardi dernier.

M. Côme Gélinas, de St-Barnabé et M. Armand Trahan, d'Yamachiche, chez des parents et amis dimanche dernier.

M. et Mme Lionel Diamond, de St-Barnabé, en visite chez M. Arsène Lamy dimanche dernier.

M. et Mme Gilbert Lafontaine, de la Pointe-du-Lac, chez M. Ephrem Lafontaine dimanche dernier.

M. Henri Carboneau, des Trois-Rivières, dans sa famille dimanche dernier.

M. Henri Villemure, des Trois-Rivières, chez M. Armand Villemure.

M. Aimé Trahan, des Trois-Rivières, chez des parents dimanche dernier.

M. et Mme Thomas Pellerin, sont allés à Grand-Mère ces jours derniers assister aux funérailles de M. Napoléon Pellerin.

M. l'abbé A. Trudel est allé prêcher son concours pour les Quarantes-Heures de St-Boniface.

M. l'abbé E. Héroux de St-Stanislas était de passage dans sa famille la semaine dernière.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

HEROUXVILLE

Ces jours derniers s'est tenu paisiblement dans la paix du Seigneur M. Trépanier, Bédard, rentier d'Hérouxville, à l'âge de 65 ans, après une longue maladie soufferte avec une grande résignation.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Les, curé de la paroisse.

Son beau frère, M. Aimé Cyr, portait la croix. MM. Willie Ayotte, Philias Gauthier, Théophile Trudel, Alvida Bordeleau, Jammy Goulet, Xavier Trépanier portaient la dépouille mortelle.

La collecte fut faite par MM. Théophile Trudel et Xavier Trépanier.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte quatre garçons: Napoléon Willie, Aldem, Omer, une fille, Fiore, un frère Léopold, d'Hérouxville, une sœur, Mme Durand, née Marie-Anne, d'g. Montréal.

Suivaient le cortège: M. M. et Mmes Napoléon Bédard, Willie Bédard, Aldem, Omer, Fiore Bédard, d'Hérouxville, Mme Durand accompagnée de Mme Provost, de Montréal, Mme Vve Moïse Trépanier, sa belle mère, Mme Vve Jeffrey Belliste, M. M. et Mmes Wellie Ayotte, Aimé Cyr, Mmes Elie Bordeleau, Philippe Bordeleau, tous beaux-frères et belles-sœurs du défunt, M. M. et Mmes Camille Trudel, Odilon Trépanier, Onésime Cossette, Alfred Bordeleau, Achille Du chemin, Azarias Lévesque, Théophile Trudel, Evariste Bédard, Alvida Bordeleau, Patrick Bordeleau, Sem Lefebvre, d'Hérouxville, M. le Notaire Germain, Mme Vve Louis Bédard, de St-Tite, Sandy, Alida et Alice Trépanier, Sandy et Cora Bédard, Rose et Jeanne Bordeleau, neveux et nièces, Alida et Magella Trépanier, Rose et Edouardina Rheault, et une foule d'autres.

Les Institutrices du village: Bernadette Baril, directrice, Rachelle Thiffault, Françoise Coté conduisaient leurs élèves.

Mme T. Pellerin, de St-Boniface et M. Léo Boiscclair, de Grand-Mère, chez M. Donat Lamy dernièrement.

M. et Mme Philippe Trahan étaient de passage aux Trois-Rivières la semaine dernière chez leur garçon M. Oscar Trahan.

M. Gérard Desautels et Mlle Emilia Desautels étaient les invités de Mlle Marguerite Héroux jeudi dernier.

M. Philippe E. Gélinas, M. Dionis Noël, aux Trois-Rivières samedi dernier par affaires.

M. Hector Chainé et Mlle Yvonne Chainé, d'Yamachiche, chez M. Philippe Chainé la semaine dernière.

M. et Mme Euchariste Lampron et Mlle Armela Boiscclair sont revenus d'une promenade à Grand-Mère.

M. Hector et Maurice Gélinas, de St-Léon, chez M. Philippe E. Gélinas dernièrement.

M. et Mme Albert Lemay et leurs fillettes Simonne et Gabrielle, chez des parents lundi dernier.

M. Cyrien Desautels, d'Yamachiche, chez des parents la semaine dernière.

M. et Mme Hormidas Lampron, M. et Mme Euchariste Lampron, étaient de passage à Yamachiche lundi dernier.

Mlle Bernadette Chainé et Eva Lavergne sont de passage à Saint-Paulin chez M. Donatien Chainé.

Mme Frank Rabouin et M. Joseph Rabouin, de Saint-Léon, chez M. L. Philippe Lesage la semaine dernière.

M. Robert Gélinas, des Trois-Rivières, dans sa famille dimanche dernier.

M. Joseph Boiscclair, de Mont-Réal, chez des parents dimanche dernier.

Mlle Marcelle Massicotte et Mlle Jeannette Fréchette et Olyette Bellemare, d'Yamachiche, étaient les invitées de Mlle Marie-Jeanne Robert mardi dernier.

M. Côme Gélinas, de St-Barnabé et M. Armand Trahan, d'Yamachiche, chez des parents et amis dimanche dernier.

M. et Mme Lionel Diamond, de St-Barnabé, en visite chez M. Arsène Lamy dimanche dernier.

M. et Mme Gilbert Lafontaine, de la Pointe-du-Lac, chez M. Ephrem Lafontaine dimanche dernier.

M. Henri Carboneau, des Trois-Rivières, dans sa famille dimanche dernier.

M. Henri Villemure, des Trois-Rivières, chez M. Armand Villemure.

M. Aimé Trahan, des Trois-Rivières, chez des parents dimanche dernier.

M. et Mme Thomas Pellerin, sont allés à Grand-Mère ces jours derniers assister aux funérailles de M. Napoléon Pellerin.

M. l'abbé A. Trudel est allé prêcher son concours pour les Quarantes-Heures de St-Boniface.

M. l'abbé E. Héroux de St-Stanislas était de passage dans sa famille la semaine dernière.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

M. et Mme Elphège Gélinas, à Yamachiche lundi dernier.

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire

Téléphone Bell 717

Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-J

J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice du Samedi midi au Lundi midi.
Propriété à vendre.

Médecin

Tél. 469

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
A domicile sur rendez-vous.
72, Royale coin des Forges.
Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9.

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau 658
Résidence 2274

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pyorrhée par la Vacci-
notherapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8.
Bureaux: 26a, Des Forges

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310

Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigué, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Léon Girard, L. L.

Bureau, Bigué, Gouin & Girard

Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Notaire

Tél.: Bureau 3144
Résidence 1959f

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.
29, rue Hart, Trois-Rivières

Assurances Générales

A.-J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans
Tél. 114, 4, Du Platon

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Bureau et hôpital privé
31a, Des Forges, Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 p.m.
7 à 8 p.m.

Dispensaire
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 heures p.m.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City, Mo.
— Licencié et Diplômé de A.O.O.P.Q.

OPTOMETRISTE
OFFICIEL DU
CANADIEN PACIFIQUE

SPECIALITE:
Maux de tête—Yeux cro-
ches redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage—Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi:
9 a.m. à 6 p.m.
Vendredi et samedi: de 9 a.m. à 9 p.m.

492, St-Maurice, Tél. 965

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires
Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Chiropraticiens</

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

Les Maîtres des Postes aux Trois-Rivières

Je dois à l'obligeance de M. L.-G. Jourdain, notre populaire Maître des Postes, les noms de ses prédécesseurs à cette fonction importante. La distribution des matières postales fut inaugurée en 1763. Voici les noms des chefs de ce département:

Aaron Hart, 1763 à 1770 (7 ans)
Samuel Sills, 1770 à 1801 (30 ans)
Edward Sills, 1801 à 1825 (24 ans)
John Bignell, 1825 à 1829 (4 ans)
David Chisholme, 1829 à 1836 (7 ans)
John Robertson, 1836 à 1848 (12 ans)
C.-K. Ogden, 1848 à 1902 (54 ans)
William Chagnon, 1902 à 1903 (1 an)
L.-G. Jourdain, depuis 1903.

Je croirais manquer à mon devoir de chroniqueur trifluvien, si en parlant des Maîtres des Postes, je ne mentionnais pas l'Assistant-Maître des Postes, actuel, le bon M. Dominique Toupin. Cet employé modèle qui seconde si dignement M. Jourdain, fait partie du personnel postal depuis 1891. M. Toupin, par sa conduite et son travail, s'est élevé graduellement au poste qu'il occupe aujourd'hui.

M. Edward Sills, l'un des Maîtres des Postes trifluviens, fut aussi maître d'école aux Trois-Rivières. Il tenait son école au coin des rues Des Forges et Royale, dans la maison occupée aujourd'hui par M. Richer, encaisseur. Je tiens ce détail de M. John Baptist, qui fut élève de cette école. C'est aussi dans cette maison, m'a appris également M. Baptist, que les Presbytériens tenaient leurs exercices religieux avant la construction de leur église en 1860.

Edmond BLAIS

Les Trois-Rivières, 23 février 1929.

PATRIE INTIME

Par Nérée Beauchemin

Comme bouquet de fête, à l'occasion du tout récent soixante-dix-neuvième anniversaire de Nérée Beauchemin, nous publions une des dernières études consacrées à l'ouvrage du Doyen de notre poésie canadienne. M. l'Abbé Charbonnier est Docteur es-Lettres et il est Français. L'hommage qu'il rend à notre poète méritait d'être signalé.

Le poète français Louis Mercier, proche parent de Nérée Beauchemin par les sources où il a puisé son inspiration, a essayé de définir la poésie en quelques lignes: "Je crois, dit-il, que la meilleure esthétique est celle qui peut se traduire par la maxime chère aux mystiques: *Ama et fac quod vis*. Ayez la passion de la Beauté; aimez d'un grand amour la Nature, les paysages, votre terre natale, les Idées, et si vous êtes poète, les beaux vers jailliront spontanément de votre âme sincère." Le Poème de la Maison, que Louis Mercier fit paraître en 1907, répondait pleinement à cette théorie. Dix ans plus tôt, Nérée Beauchemin avait publié ses *Floraisons matutinales* où il avait pratiqué avant la lettre les conseils de son émule forézien. Mais voici qu'il s'y conforme encore davantage dans le recueil récemment édité, de *Patrie Intime*. Mercier, Beauchemin, deux artistes amoureux des champs et du grand air! Quand on lit posément leurs strophes, avec le calme qui convient à la sérénité de pareilles œuvres, on croirait avoir affaire à un seul auteur: que nous soyons transportés dans les régions de la Loire ou du Saint-Laurent, il n'y a qu'un changement de décor; partout, nous sentons le même amour "de la Nature, des paysages, de la terre natale."

C'est la précision ce qui rend difficile le compte rendu de tous ces poèmes où règne une délicieuse simplicité. Ils ont tous un air de famille et ne se différencient que par des nuances. Cela ne revient nullement à dire qu'ils soient monotones; cette insinuation serait paradoxale, visant des talents que nous proclamons supérieurs. Néanmoins, les traits saillants sont rares; on se promène en de coquettes maisons entourées de vergers et de jardins, on respire à pleins poumons l'air vivifiant de la campagne, on se repose des fatigues de la ville. Peu ou point d'irrégularités dans la technique, aucune image forcée, aucune expression violente. En ce qui concerne Nérée Beauchemin, les *Floraisons matutinales*, œuvre de jeunesse, présentaient parfois des envolées produites par un souffle irrésistible. La *Cloche de Louisbourg* apparaissait dans une atmosphère de poudre et de bataille. *Patrie Intime* marque l'apaisement venu avec l'âge mûr et la vieillesse. Les souvenirs historiques qui terminent le livre sont des dessins estompés; d'une facture beaucoup moins hardie. Force nous est donc de nous promener docilement à la suite du poète et d'admirer avec lui les hommes et les choses qu'il a si aimablement embellies, sans que nous ayons à exprimer nos préférences sur tel ou tel point de son domaine.

Le prélude trahit quelque embarras de versification et même quelque recherche de style; mais ces faiblesses ne se renouvellent pas. Le recueil se divise en quatre parties, dont la première porte le même titre que le volume lui-même: *Patrie Intime*! Il eût mieux valu employer les mots *Intimité du Foyer*, ou une expression analogue qui aurait résumé le contenu de cette première série de morceaux, par opposition à la seconde qui se rapporte plutôt aux champs. Illogisme bien pardonnable: un recueil de vers n'a pas l'allure rigoureuse d'une dissertation littéraire ou d'un traité scientifique; la classification de morceaux épars, composés au gré de l'inspiration, se fait toujours après coup et ne laisse pas que d'être superficielle. Sans autre remarque, commençons donc notre pèlerinage à Yamachiche, *patrie intime* de Nérée Beauchemin.

Vénéré poète, voici vos hôtes; nous ne venons pas troubler la belle ordonnance qui règne chez vous; ni nous taquiner sur la disposition qu'il vous a plu d'adopter dans l'aménagement de vos chères reliques. Votre vie s'écoule, paisible, parmi ces objets qui vous sont familiers depuis votre enfance et qui ont suffi à votre bonheur; vous le dites dans ces strophes:

Je me suis fait une raison
De me plier à la mesure
Du petit cercle d'horizon
Qu'un coin de ciel natal azure.

Mon rêve n'a jamais quitté
Le cloître obscur de la demeure
Où, dans le devoir, j'ai goûté
Toute la paix intérieure.

Ne croirait-on pas entendre ces autres vers que nous apprenions, tout jeunes, sur les bancs du collège:

Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis
Et qui, de leur toison, voit filer ses habits;
Qui ne sait d'autre mer que la Marne et la Seine,
Et croit que tout finit où finit son domaine.

Mais revenons bien vite en Canada. Les Français venus de là-bas, depuis le XVIII^{ème} siècle, ont amassé du bien; ils sont aujourd'hui confortablement installés dans les attrayantes maisons dont plusieurs datent du début de la colonie.

Ne fut-il pas bâti par quelque duchesse Anne,
Ce logis d'ancien noble et de petit seigneur
Qui nous offre, fleuri de grâce paysanne,
Le portique amical de son perron d'honneur?

Nérée Beauchemin a dû dresser sa généalogie et il se déclare fier de son ascendance française: sa famille a pris souche dans la patrie de Joachim du Bellay, chanteur de la "douceur angevine." C'est de là que partit sa "lointaine aïeule."

Par un temps de demoiselle,
Sur la frêle caravelle,
Mon aïeule maternelle
Pour l'autre côté de l'eau
Prit la mer à Saint-Malo.

La femme française transplantée en Canada n'a rien perdu de sa distinction et de ses charmes, bien au contraire. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire le morceau exquis qui a pour titre *La petite Canadienne*. Il convient d'y ajouter *Une Sainte et Mère Glorieuse*, apologie des vertus qui furent et sont encore la force d'une race robuste entre toutes. Il faudrait pouvoir citer intégralement tous ces vers où s'épanche une âme restée jeune comme à vingt ans. Mais il nous reste bien d'autres choses à admirer.

En sortant de l'enclos d'où émerge le toit familial nous sommes au grand soleil des Champs seconde partie de la promenade dont ce livre nous offre le programme. Dans ses *Floraisons matutinales* le poète avait déjà traité les mêmes thèmes. Nous présumons qu'il n'a pas toujours gardé une résidence implacable dans la région de Yamachiche: même après sa vie d'étudiant il a dû visiter à maintes reprises les sites les plus remarquables de la Province de Québec, voire du Canada. Ses souvenirs, mûris par la méditation, se sont traduits en tableaux d'une grande richesse. Selon la nature des sujets, ses vers se font badins ou majestueux; ils ont acquis plus de fermeté, croyons-nous, durant la longue retraite qu'il a suivie les *Floraisons matutinales*.

Les montagnes, les plaines et surtout le grand fleuve appellent la noblesse de l'alexandrin; l'apparition du St-Laurent élargit la vision de l'artiste; la poésie s'épand en nappes spacieuses comme les eaux aux surfaces immenses:

Depuis l'âge orageux des aurores premières
Où tout un ciel pleuvait sur un monde naissant,
Suivi d'un infini cortège de rivières,
Au large, à plein cheval, en triomphe il descend.

Superbe, délivré des ténèbres sauvages
Et des enchantements des noirs Esprits du mal,
Il proclame aux nouveaux soleils de ses rivages
Son noble nom de saint, son beau nom baptismal.

Notre poète retrouve ici son premier tour de main pour créer de beaux vers; ses enthousiasmes de jadis se tempèrent de la calme possession de soi, ce qui est loin de compromettre la sûreté de touche dans chaque coup de pinceau. Le lecteur jugera par lui-même de la valeur des autres tableaux tirés de la campagne selon l'alternance des saisons. Il est temps de nous recueillir pour voir les poèmes où se reflètent plus spécialement la Religion et la Patrie.

Au Rythme du Clocher! Nous voilà dans les régions du divin. Remarquons en passant que la poésie religieuse est exposée aux mêmes écueils que l'éloquence sacrée. Dans les sujets les plus sublimes, il n'est pas rare que les auteurs côtoient la platitude. C'est un terrain tellement battu, rebattu, qu'il semble impossible de s'y frayer des chemins nouveaux. Pourtant, voyez l'évolution de tous les êtres: quels aspects variés dans les phénomènes successifs de la nature depuis que nous avons ouvert les yeux à la vie! Et si nous plongeons un regard attentif en nous-mêmes, chaque année ne modifie-t-elle pas nos dispositions intérieures? Bien plus, avec un peu d'attention nous verrions que notre état d'âme est différent d'un moment à l'autre. Si la nature finie ne produit jamais des impressions identiques sur celui qui la contemple, il est permis d'affirmer que, dans la contemplation de l'Infini, les émotions religieuses obéissent à cette loi. Le manque d'originalité ne vient pas du dehors mais de l'analyse insuffisante de notre personnalité intérieure; l'apathie intellectuelle et morale est à la base de toutes nos impuissances dans le rendement qu'on exige de nous.

Contrairement au commun des hommes les poètes sont des observateurs pénétrants; ils discernent les actions et réactions qui s'exercent alternativement entre leur âme et Dieu quand ils ont le bonheur d'avoir un Credo. Nérée Beauchemin est de ceux-là. Il n'a pas craint d'aborder une deuxième fois dans *Patrie Intime* les solennités chrétiennes qu'il avait chantées dans ses *Floraisons matutinales*; et il a réussi à y découvrir de nouvelles beautés. La prière du soir, la voix des cloches, la liturgie catholique, les fêtes de Noël et de Pâques, la grandeur du sacerdoce, autant de mystères où sa piété devient communicative. Il a même pénétré dans les cloîtres aux jours de la vêtue et des grands vœux:

Sous le rayonnement des cierges
A la balustrade, à genoux,
Dans un saint tremblement, les vierges
Attendent le mystique Epoux.

Ames d'enfant, cœurs de Madone,
O cœurs presque immatériels,
Don't tout l'amour s'offre et se donne
Au pur Amour du ciel des ciels!

Enfin, se sentant encore attaché à la terre après ces extases, le poète dédie la fin de son livre à la Patrie. Le titre *A ma plus douce France* vise à la fois la vieille terre des aïeux et la terre canadienne:

Ma France, l'intime France,
C'est mon foyer, mon berceau,
C'est le lieu de ma naissance
Dans ce qu'il a de plus beau;
C'est la terre où s'enracine
L'étable nationale,
C'est le ciel où se dessine
La croix du clocher natal.

La douce image de l'autre
Tremble encore dans nos yeux.
Laquelle aimé-je? La nôtre?
Je les aime toutes les deux!
Indivisibles patries,
Ces deux Frances, pour toujours,
De tout notre cœur chéries,
Ne font qu'une en nos amours.

Sous la plume de Nérée Beauchemin, les noms historiques de la Nouvelle-France se mêlent à ceux de l'Ancienne dans une admirable harmonie. Il n'est pas de ceux qui cultivent l'Art pour l'Art. Son livre peut exercer un fécond apostolat sur la jeunesse des écoles. Il est bon, en effet, qu'à côté des programmes utilitaires, il y ait place pour des lectures vivifiantes comme celles-là. Les maîtres, qui ont pour tâche essentielle de former les âmes des enfants, trouveront dans ces pages le plus idéal commentaire de leurs leçons sur l'attachement au foyer, sur l'amour du sol canadien, sur la fidélité aux traditions religieuses et patriotiques.

La France de là-bas n'a en que tardivement des poètes de ce genre. Au cours de l'âge classique, sauf de rares exceptions, la grande poésie s'est égarée dans les légendes gréco-latines; voilà pourquoi elle n'est que partiellement nationale. La postérité louera les pionniers des Lettres canadiennes qui ont su traduire les aspirations de leur peuple.

Pour terminer, il y a intérêt à dire comment le manuscrit de *Patrie Intime* a été confié à l'imprimeur. On connaît mieux encore le tempérament de Nérée Beauchemin, lorsqu'on saura qu'il n'avait nullement l'intention de publier les feuillets éparpillés dans ses tiroirs. Il a fallu qu'un ami, un jeune prêtre, Monsieur l'abbé Albert Tessier, fût assez familier avec lui pour prendre connaissance de ces notes précieuses. Ce fut une révélation. Mais il s'agissait de décider le "maître de cœurs" à faire profiter le public de son inspiration personnelle. Il y avait si longtemps qu'il n'avait rien fait paraître! Après maintes discussions, le jeune Abbé triompha de toutes les résistances. Son vieil ami, soyons-en sûrs, ne lui gardera pas rancune d'avoir exercé une douce violence à cette occasion.

La modestie du poète a eu récemment à subir une autre épreuve. Le 11 novembre dernier, Nérée Beauchemin a reçu à l'Hôtel de Ville des Trois-Rivières, non loin de son pays natal, "un grand prix d'apostolat laïque par la poésie." Les délégués universitaires et autres se sont donné rendez-vous à cette manifestation. C'était la plus belle publicité qu'on pût faire aux deux ouvrages qui honorent grandement leur auteur, et qui jettent un reflet éclatant sur la jeune littérature du Canada.

Abbé F. Charbonnier,

"Canada Français"

LOUISBOURG FAMEUX SITE HISTORIQUE

Acquisition de terrains environnants en vue de travaux de préservation

Le Fort de Louisbourg, situé sur l'île du Cap Breton Nouvelle-Ecosse, et qui a été le théâtre de quelques-uns des événements les plus intéressants des débuts de l'histoire du Canada, sera marqué et préservé comme monument national, conformément aux plans établis par le ministère de l'Intérieur. Prés de 328 acres environnant et comprenant les restes de ces fameuses fortifications françaises ont été acquises pour le Ministère par le service des Parcs nationaux. Les travaux de préservation des quelques ruines qui subsistent du vieux fort et d'aménagement d'autres points d'intérêt historique situés dans les environs ont été commencés. Un haut pilier de granit surmonté d'un boulet de canon a été érigé par la Society of Colonial Wars of American l'honneur de ceux qui sont tombés à Louisbourg durant les deux fameuses sièges de la forteresse. Ce monument sera plus tard remis au ministère de l'Intérieur. Deux monuments en moellons portant chacun une plaque de bronze marquant les endroits où se trouvaient le bastion du Roy et le bastion du Dauphin, tandis que deux plaques fixées sur le phare de l'autre côté du port commémorent les actions d'éclat des batteries anglaises et françaises durant les combats de 1745 et de 1758.

Les événements qui se sont déroulés à Louisbourg présentent presque autant d'intérêt historique que ceux qui ont précédé immédiatement la prise de Québec. Les Français avaient bâti à Louisbourg, une forteresse du système Vauban qui, suivant Parkman, ne coûtait pas moins de 30,000,000 de livres. En fortifiant l'île Royale (Cap Breton) ils avaient pour but de garder l'accès du St-Laurent et de conserver leurs possessions du Nouveau-Brunswick. Ils désiraient aussi posséder une base commode d'opérations pour reprendre éventuellement l'Acadie perdue.

En 1717, la construction du fort fut commencée d'après les plans du sieur Verville, ingénieur envoyé tout exprès de France; mais les travaux ne purent être terminés avant 1740. Cinq ans plus tard, en 1745, la citadelle fut assiégée par les troupes de la Nouvelle-Angleterre commandées par le colonel Pepperell et par les forces navales de Warren. Les Français avaient à leur tête le gouverneur du Champlain et les deux corsaires Morpain et de Thierry. Le siège se termina après quarante jours de lutte par la capitulation des Français dont les forces étaient très affaiblies par la faim, les mutineries et le manque de munition. Au grand désappointement des habitants de la Nouvelle-Angleterre, les autorités britanniques abandonnèrent les fruits de la victoire par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), et Cap Breton avec sa magnifique forteresse fut remis aux Français.

La deuxième bataille de Louisbourg eut lieu en 1758. Les forces anglaises étaient sous les ordres du général Amherst et de l'amiral Boscawen, tandis que les Français étaient commandés par le Gouverneur Droucourt et le capitaine de vaisseau Des Gouttes. Le siège commença le 7 juin et se termina par la capitulation des Français le 26 juillet, c'est-à-dire après une période de 49 jours remplie de faits étonnants parmi lesquels il faut citer la résistance acharnée et la merveilleuse évacuation de la frigate l'Aréthuse. Deux ans plus tard l'héroïque citadelle était complètement rasée par les Anglais, à l'exception d'un groupe de casernes. Le dernier coup de mine fut tiré le 17 octobre 1760. Le siège de Louisbourg fut suivi de la capture de Québec et du retrait définitif des troupes françaises du continent américain.

LA BAIE

Une défaite de Technique par le Club de La Baie Shawinigan. Devant une foule de spectateurs, le Club de Technique a subi une dure défaite par nos jeunes gens de La Baie Shawinigan. Les spectateurs ont vu une des plus belles

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros
2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité: — Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Mieux que la pierre



Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.

Pour bien asseoir votre nouvelle demeure; demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Des Dents Naturelles

C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAINE.

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

Ce que notre Banque vous offre

Le service d'un personnel courtois. Des services techniques complets. Une collaboration intelligente. Une garantie de sécurité exceptionnelle. La même sincère bienvenue, que vos épargnes soient petites ou considérables.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

DEUX SUCCURSALES AUX TROIS-RIVIERES

Angle
Notre-Dame et Des Forges
A.-E. Boutin,
Gérant.

Angle
Laviolette et St-Maurice
J.-F. Guillemette,
Gérant.



BOIS DE CONSTRUCTION
DE TOUTES SORTES

"HOWE" peut fournir quoi que ce soit en fait de bois de construction. Soumettez-nous votre spécification, et notre meilleure attention vous sera accordée. Nous avons un assortiment complet de papiers à couvertures. Nous sommes aussi distributeurs de la fameuse planche "TEN-TEST".

CONFIEZ VOS COMMANDES A "HOWE"

THE HOWE LUMBER COMPANY, LIMITED

253, rue Bellefeuille,

Téléphone 1367

Succursales à Shawinigan Falls.

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA RÉGION

Shawinigan

Shawinigan triomphe du Québec par 3 à 1

Le Shawinigan a remporté une belle victoire sur le club de Québec qu'il a battu par un score de 3 à 1 dans une partie de la Ligue provinciale indépendante jouée ici vendredi soir. L'assistance n'était pas très nombreuse, cinq à six cents personnes environ, et c'est vraiment dommage car nos gars ont joué contre les Québécois l'un de leurs meilleurs parties de la saison. La glace était très belle et ceci a permis aux visiteurs comme aux locaux de jouer une partie très rapide du commencement à la fin. Nos gars se sont signalés par un jeu de combinaison parfait qui leur a valu une belle victoire sur les rudes joueurs québécois.

Pagé, Nourry et Hogue ont été les joueurs les plus en vedette de l'équipe locale, mais ils ont aussi été bien secondés par Bergeron, Crutchfield, Gill et Doucet. De leur côté, Lachance, Dinan, Morin, et Miville ont multiplié les attaques combinées sur les buts de Tremblay tandis que de belles montées ont été faites par Armstrong, Loneragan et Morissette. Les locaux ont eu constamment un léger avantage sur les visiteurs qui semblaient quelque peu décontenancés par les attaques furibondes de nos gars qui ne leur laissaient aucun répit. Durant tout le cours de la partie, mais surtout dans les deux dernières périodes, Turgeon a eu fort à faire et il s'est signalé en faisant de nombreux arrêts sensationnels. Les Québécois peuvent le remercier s'ils n'ont pas subi une défaite plus écrasante. Maintes et maintes fois Pagé, Nourry, Hogue, Crutchfield ont traversé les défenses du Québec mais ils ne parvenaient pas à prendre Turgeon en défaut. De son côté, Tremblay a subi de nombreux et rudes assauts de la part des visiteurs mais il sut faire face à la musique et bloqua habilement de dangereux lancers adversaires.

Ce fut Pagé qui compta les trois points du Shawinigan, le premier après sept minutes de jeu dans la première période, à la suite d'une belle attaque combinée avec Bergeron et Crutchfield. Aucune punition ne fut infligée durant le premier vingt. Turgeon eut à son crédit 10 arrêts contre 8 pour Tremblay.

L'unique point du Québec fut compté par Loneragan en dix minutes, dans la 2e période, à la suite d'une courte mêlée devant les buts de Tremblay et alors que Hogue était à la clôture. Le jeu devint excessivement serré. De part et d'autre on multipliait les attaques mais sans résultat. Pagé, Nourry, Hogue, Crutchfield firent plusieurs belles montées individuelles, mais sans succès. Plusieurs attaques combinées de nos gars n'eurent pas plus de succès, et la période se termina avec un score de 1 à 1.

Tous les joueurs étaient encore pleins d'ardeur quand ils revinrent sur la glace pour la 3e vingt; aucun d'eux ne semblait fatigué malgré l'effort gigantesque qu'ils avaient fourni dans les deux premières périodes. Le jeu était toujours très rapide et les deux équipes se tenaient tête. A un certain moment, Pagé, à la suite d'une superbe montée individuelle et après avoir habilement déjoué les défenses du Québec, se trouva face à face, à quelques pieds de distance, avec Turgeon. Il semblait bien qu'il ne pouvait manquer de compter, mais Turgeon veillait au grain et bloqua le lancer de Pagé. Quelques minutes plus tard, Crutchfield repétait le même exploit, mais sans plus de succès. Les visiteurs, se sentant serrés de près, firent un effort pour porter le jeu sur le terrain des locaux et à ce moment le jeu devint plus rude. Bergeron fut envoyé à la clôture, suivi bientôt par Armstrong et Loneragan. Ce fut ce moment que choisit Pagé pour faire une nouvelle montée et, plus heureux cette fois, il logea la ron-

delle dans le net de Turgeon après douze minutes de jeu. Quelques moments plus tard, Pagé, seul encore, assura la victoire aux locaux en comptant une 3e fois, alors que de son côté Armstrong venait d'être envoyé à la clôture pour une 3e fois également. Nous ne tenterons pas de décrire l'enthousiasme avec lequel l'assistance accueillait ce troisième point, nous nous bornerons à dire que Pagé fut acclamé à l'égal d'un héros. Ce fut en pure perte que les visiteurs firent tous les efforts possibles pour se rétablir durant les quelques instants qui restaient à jouer, nos gars ne leur en laissèrent aucunement l'avantage et, comme dit ci-dessus, la partie se termina avec un score de 3 à 1 en faveur du Shawinigan.

Alignement

Québec	Shawinigan
Turgeon	but
Loneragan	def.
Armstrong	def.
Morin	centre
Dinan	aile dr.
Lachance	aile ga.
Morissette	subs.
Miville	subs.
Rochette	subs.

Arbitres: J.-P. Walsh et John Mills, de Shawinigan; Chronométrateur: S. Lambert, Pénitencier; J. Béique.

Sommaire: 1ère période: 1.—Shawinigan, Pagé, 7:00.—2e période: 2.—Québec, Loneragan, 10:00. Punitions: Armstrong, Loneragan, Hogue, 2 min.—3e période: 3.—Shawinigan, Pagé, 12:00; 4.—Shawinigan, Pagé, 6:00. Punitions: Bergeron, Armstrong, Loneragan, Armstrong, 2 min.

Arrêts par Turgeon: 10, 13, 14.—par Tremblay: 8, 11, 10.

Shawinigan bat le Trois-Rivières par 5 à 2

Pour la seconde fois en trois jours, le Shawinigan a remporté une brillante victoire dans une partie de la Ligue provinciale indépendante de hockey en battant le club de Trois-Rivières ici dimanche par un score de 5 à 2, devant une assistance enthousiaste d'au-delà mille personnes.

Grâce à une belle glace, le jeu a été très rapide du commencement à la fin. La partie fut de toute beauté et ce qui contribua certainement à la rendre encore plus intéressante c'est que le jeu ne fut pas rude, ce qui n'empêcha pas toutefois les deux équipes de se faire une lutte excessivement serrée.

Nos gars, sans doute encouragés par leur victoire de vendredi dernier sur le club de Québec et se sentant en outre, mieux supportés par leurs partisans, jouèrent une partie brillante. Il est évident que l'entrée de Pagé sur le club a contribué pour beaucoup à le renforcer. En outre, Sheriff était à son poste dimanche et avec trois substituts au lieu de deux qu'ils avaient pour les parties précédentes, les locaux avaient l'avantage de pouvoir se reposer un peu plus fréquemment et effectivement ce qu'ils ont fait et bien leur en a pris, car les Trifluviens, de leur côté, avaient cinq substituts dont ils firent un usage fréquent.

Tous nos gars ont joué d'une façon superbe, avec une ardeur et un ensemble remarquables. Pagé a joué d'une façon brillante, de même que Nourry, Crutchfield, Hogue et Sheriff. Bergeron, Gill et Doucet ont aussi montré qu'ils étaient un peu là au bon moment. Tremblay a également été très solide dans les buts des locaux mais grâce au jeu endiablé de ses coéquipiers il a eu beaucoup moins à faire que dans les parties précédentes. Hamel a eu le gros de la besogne: ses buts ont été littéralement bombardés durant tout le cours de la partie et il s'est attiré l'admiration générale par son sang-froid et son habileté à bloquer de durs lancers des Shawiniganais. De leur côté, les visiteurs ne sont pas restés inactifs, loin de là. Ils ont dû se multiplier pour faire face aux attaques furieuses de nos gars et à plusieurs reprises ils surent riposter avec vigueur. Mais les nôtres eurent tout

de même presque constamment l'avantage du jeu.

Le premier point de la partie fut compté pour Shawinigan en cinq minutes, dans la première période, par Sheriff à la suite d'un beau jeu de combinaison avec Pagé. Juste quelques moments avant la fin de la période, Pelletier égalisait le score en prenant Tremblay en défaut après avoir reçu la rondelle de Duval qui venait de faire une superbe montée individuelle.

Hogue fut le seul à scorer dans la deuxième vingt. Hamel venait de bloquer coup sur coup deux lancers de Gill et Pagé lorsque Hogue, saisissant la rondelle sur le rebond du deuxième arrêt, la lança dans le but du Trois-Rivières, portant le score à 2 à 1 pour Shawinigan, après onze minutes de jeu.

Crutchfield se signala dans la troisième vingt en sortant deux fois pour les locaux en six minutes, la première fois en quatre minutes sur une passe de Bergeron et deux minutes plus tard avec l'aide de Sheriff. A la reprise, Hébert, s'emparant de la rondelle, alla la jeter dans les buts de Tremblay après avoir habilement traversé la défense du Shawinigan. Le score était à ce moment de 4 à 2. Les visiteurs sentant la victoire leur échapper, se rallièrent pour un suprême effort, mais il leur fut impossible de prendre nos gars en défaut. Duval, à ce moment, fut envoyé à la clôture pour avoir un peu rudement bloqué Nourry qui montait. Une minute plus tard, Toupin le suivait. Le club visiteur se trouvait passablement désorganisé et nos gars ne furent pas lents à profiter de cet avantage. Juste comme Duval revenait sur la glace et avait même qu'il fut rendu à son poste, Nourry faisait une montée à fond de train, déjouait Grenier en passant à Pagé qui serait le dernier point de la joute en prenant Hamel en défaut sur un lancer de côté.

L'arbitre n'indigna que quatre punitions mineures au cours de la partie: la première à Brouillette, dans la deuxième période; deux à Duval et une à Toupin, dans la troisième. Hamel eut à son crédit 39 arrêts, soit 14, 16 et 9 contre 28 pour Tremblay, soit 6, 12, 10.

Alignement: Trois-Rivières: Hamel, Grenier, Duval, Pelletier, Toupin, Hébert, Beaumont, Brouillette, Dabé, Lottinville, Villeneuve.

Shawinigan: Tremblay, Bergeron, Nourry, Pagé, Sheriff, Crutchfield, Hogue, Gill, Doucet.

Arbitre: W. Derouin, de Québec. Chronométrateur: S. Lambert, Pénitencier; Joseph Béique.

SOMMAIRE

1ère période: 1.—Shawinigan, Sheriff, 5:00.—2e période: 3.—Shawinigan, Hogue, 11:00. 3e période: 1.—Shawinigan, Crutchfield, 1:00; 5.—Shawinigan, Crutchfield, 2:00; 6.—Trois-Rivières, Hébert, 1:00; 7.—Shawinigan, Pagé, 5:00.

Funérailles de M. Patrick Deschênes à Ste-Flore

En l'église de Ste-Flore ont eu lieu, ces jours derniers, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Patrick Deschênes, fils de feu Thomas Deschênes, décédé le 18 courant à l'âge de 26 ans.

Conduisaient le deuil: MM. Albert, Simon et Thomas Deschênes, frères du défunt; son beau-frère: M. Victor Marrier, de Montréal.

Les porteurs étaient: MM. Roland et Bernard Elliott, Roland Desaulniers, Hervé Dupont, Émile Marcouiller et Alcide Laroche. M. le curé Eug.-L. Denoncourt, de Ste-Flore, chanta le service assisté de M. l'abbé H. Deschênes, curé de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, comme diacre, et de M. l'abbé Ant. Massicotte, vicaire à St-Marc de Shawinigan, comme sous-diacre.

La collecte pendant le service fut faite par MM. Roméo Juneau et Alfred Gélinas.

Dans la foule des parents et amis qui assistaient aux funérailles, on remarquait Mme Victor Marrier, de Montréal; et Mlle Nellie Deschênes, de Glenada, sœurs du défunt; ses belles-sœurs, Mme Albert Deschênes et Mme Thomas Deschênes, de Shawinigan; MM. Alcide et Léopold Deschênes, de Shawinigan; MM. M. Marcouiller et A. Melançon, de Glenada; M. et Mme Mathias Juneau, M. et Mme Elliott, Mme Onésime Paul, M. Loguay Juneau et Roméo Juneau, de Shawinigan; MM. Ernest et Lucien Philibert, du Lac-la-Pêche; Mlle Adrienne Garneau, de St-Elie; Mlle Lavergne, de Shawinigan; A. Lavergne, de Ste-Flore; M. et Mme Arc. Gélinas, Mlle Yvonne et Cécile Gélinas, MM. Joseph et Alfred Gélinas, MM. et Mmes Philias Gélinas, Abraham Dionne, Albert Marchand, Mlle Maria Gélinas, Adrienne et Annette Lavergne, Laurette Lavergne, M.-Rose Grenier, MM. E. Grenier, Nérée Gélinas, Hélie

Grenier, Lazare Grenier, de Glenada; Mlle Lydia Dupont et Marie Boucher, M. et Mme Donat Desaulniers, Mme Blézar Lavergne, Mme Charles Auger, Mmes Albert Deschênes, Origène Gélinas, Mlle Yvonne Ricard, Yvonne Vincent, M. Boivert, Simone Lavergne, Lucille, Lucienne et Onéda Beaulieu, Cécile Pellerin, Flore Villeneuve, de Ste-Flore; Mlle Juliette, Irène et A. Pellerin, de St-Gérard des Laurentides; Mlle Edna Dupont, Blaudine Brouard, Yvette Vincent, Mme Charles-Edmond Gélinas, MM. Enclide Vincent, Charles-Edmond Deschênes, Médor Gélinas, etc., de Ste-Flore.

M. Patrick Deschênes, laisse pour pleurer sa perte, sa mère, Mme Vve Thomas Deschênes; deux sœurs, Mme Victor Marrier, de Montréal, et Mlle Nellie Deschênes, de Glenada; trois frères, MM. Albert, Simon et Thomas Deschênes, de Shawinigan.

A la famille en deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Fleurs

The Laurentian Club, Lac-la-Pêche; M. et Mme A. Marrier, de Montréal; M. M. Ledwidge, Mlle M. Cooney, de Montréal.

Bouquets spirituels

M. l'abbé Hervé Matteau, vicaire à St-Bernard de Shawinigan; les familles Albert Deschênes, Simon Deschênes, M. et Mme Thomas Deschênes, de Shawinigan; M. et Mme Victor Marrier, de Montréal; les familles Mathias Juneau, Willie Elliott, MM. et Mmes Willie Lafrenière, J.-E. Matteau, les familles Alfred Maynard, Thomas Lafrenière, M. et Mme Joachim Arand, la famille H. Desaulniers, M. et Mme J.-C. Magnan, MM. Lucien Blouin, Eugène Chretien, Maurice Poirier, de Shawinigan; M. S.-M. Rouleau, de St-Tite; M. et Mme Georges Deschênes, Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Léo-Paul Blouin, de Montréal; M. et Mme Alphonse Lafrenière, de La Baie Shawinigan.

L'Electric Service triomphe aux petites quilles

Une intéressante rencontre aux petites quilles a eu lieu, ces jours derniers, aux salles du Shawinigan Bowling, entre des groupes d'employés de la North Shore Power, des Trois-Rivières, et de l'Electric Service Corporation, de Shawinigan.

La North Shore Power avait deux équipes: l'une d'hommes et l'autre de jeunes filles, auxquelles l'Electric Service opposa ses meilleurs joueurs et ses plus brillantes joueuses, ce qui eut un résultat désastreux pour les visiteurs et leurs gentilles compagnes qui essayèrent... de sanglantes défaîtes, dont ils ne gardèrent certainement pas tout de même rancune aux locaux.

Nous donnons ci-après le détail de ces parties:

North Shore Power (0)				
Delagrave C.	74	49	123	246
Boudreau C.	39	73	75	187
Cyr A.	63	75	89	227
Dufresne L.	87	54	120	261
Dufrot E.	57	61	66	184
	320	312	473	1105

Electric Service (3)				
Bouchard C.	43	34	67	144
Vincent A.	75	49	79	203
Johansen M.	115	96	182	393
Larigee R.	85	68	82	235
Chevalier A.	106	110	80	296
	424	357	490	1271

North Shore Power				
MM:				
"Zeph"	122	94	84	290
Dupont	127	110	100	337
Peters	142	98	137	377
Higg	105	101	86	292
Dussault	93	105	119	317
	589	538	526	1653

Electric Service (3)				
Jenkinson	106	137	105	348
Doyon	133	148	161	442
Pagé	153	89	94	336
Lapic	130	130	130	390
Garceau	162	147	185	494
	684	651	675	2010

Scient vite
Restent affilés

**SCIES
SIMONDS**

SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL
VANCOUVER, ST-JEAN, N.B., TORONTO

Une nouvelle industrie pour notre ville

Notre ville sera sous peu dotée d'une nouvelle industrie, appelée sans doute à un développement rapide, et qui portera le nom de "Shawinigan Stainless Steel & Alloys Limited." Comme son nom l'indique, cette compagnie s'occupera de la fonte et des alliages de métaux de toutes sortes et d'une façon toute spéciale de la fabrication des alliages d'acier inoxydable, si en demande aujourd'hui là où l'on a besoin d'un métal capable de résister à l'action des acides. Ces alliages ont, en outre, la propriété d'être très résistants à l'action de la chaleur et peuvent sans danger supporter une température très élevée.

Aucune usine de ce genre n'existe présentement au Canada de sorte que la Shawinigan Stainless Steel & Alloys Limited devrait trouver chez nous un excellent marché pour ses produits. Jusqu'ici les manufacturiers canadiens ont dû importer ces métaux soit des États-Unis, d'Angleterre ou d'Allemagne.

La nouvelle industrie occupera l'ancienne usine de la Canadian Ferro-Alloys, située à proximité des hauts-fourneaux de la Canadian Carborandum Co., Limited, à laquelle on est à faire subir une transformation quasi complète.

Ces travaux de réparation et d'amélioration dureront plusieurs semaines et les officiers de la compagnie estiment que leur usine sera prête à être mise en opération à la fin de mars ou, au plus tard, au commencement d'avril prochain. Pour le début, on y installera deux fours électriques en acier aux-quelles on ajoutera un équipement complet de fonderie pour la fabrication de la fonte et des aciers de toutes sortes. La Shawinigan Stainless Steel & Alloys Limited n'emploiera pour commencer que 20 ou 30 hommes, mais ce nombre sera augmenté graduellement et même assez rapidement si les prévisions des directeurs de la nouvelle entreprise, tous hommes d'affaires avisés et avantagés connus dans le monde de la finance et de l'industrie, se réalisent.

M. R.-A. Witherspoon, vice-président et gérant-général de la Shawinigan Chemicals Limited, est le président de la Shawinigan Stainless Steel & Alloys Ltd.; M. James-L. Gibney, en est le vice-président et le gérant-général; M. James Wilson, secrétaire de la Shawinigan Water & Power Co., en est le trésorier, et M. H.-G. Budden, secrétaire. Presque toutes les actions de la nouvelle compagnie sont détenues par la Shawinigan Chemicals Limited.

Grand'Mère

Imposantes obsèques de Mme Omer Marchand, à Ste-Jeanne d'Arc

En l'église de Ste-Jeanne d'Arc ont eu lieu le 16 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Omer Marchand, née Edouardina Bourque, décédée à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, le 14 février, à l'âge de 47 ans, après une courte maladie.

Le deuil était conduit par M. Omer Marchand, époux de la défunte; ses fils, MM. Armand, Arthur, Charles-Edmond et Léon Marchand; ses frères, MM. Oscar et Adolphe Bourque, de St-Georges de Champlain.

Les porteurs étaient: MM. Armand et Arthur Marchand, fils de la défunte, et ses gendres, MM. Edgar Levasseur et Séverin Drolet.

M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire à Ste-Jeanne d'Arc, fit la levée du corps, et chanta le service assisté de MM. les abbés Emile Boutet et Emery Pruneau, comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut rendu par un chœur puissant sous la direction de M. le notaire W.-A. Lamy, maître de chapelle à St-Pierre de Shawinigan. Parmi les chanteurs, on remarquait MM. Alfred Sawyer, Roméo Juneau, Onil Biron, Charles-Edmond Lambert, Emilien Juneau, Oscar Lord, Omer Landry, etc., Mme Vve Hormisdas Drolet touchait l'orgue.

Dans la foule des parents et amis qui assistaient aux funérailles, on remarquait Mme Lucas Boiscail, Mme Edgar Levasseur, Mme Séverin Drolet, Mlle Marie-Louise et Eliane Marchand, filles de la défunte; ses sœurs: Mme Vve Alex. Boivert, des Trois-Rivières; Mme Louis Robitaille, de Mont-Carmel; Mme Odilon Régis, Mme Vve Joseph Thelland et Mme Edmond Gauvin, d'Almaville; ses nièces, Mlle Clarence Gauvin, Gracia Bourque, Gabrielle Jourdain, Gabrielle Bourque, Mme Léo Godin, Mme Albert Hamelin, ses neveux: MM. Oscar et Omer Drolet, René Bourque, Tancrède Jourdain, Ph. Bourque, Arthur Robitaille et Ernest Boivert; MM. et Mmes Enclide Marchand, Arthur Dery, Ju-

lien Gagnon, Edgar Yergeau, Chs. Robitaille, Wilfrid Marchand, Vve Joseph Levasseur, M. et Mme Alfred Hamelin, de St-Louis-de-Champlain; M. et Mme Tancrède Dabé, M. Xavier Marchand, de St-Louis-de-Champlain; M. Chs. Jourdain, de St-Georges; Mlle Germaine et Simone Dery, M. Victor Levasseur, Mlle Cécile Levasseur, Simone Gagnon, Mme Ernest Boivert, MM. Edmond Gauvin, Edgar Marchand, Mlle Réséda et Auréa Marchand, Florette Marchand, Lucienne et Jeanne Robitaille; MM. Hercule Petit, Léo Godin, Edmond Gauvin, Mme Odilon Morand, MM. J.-H. Nap. Desaulniers, N.P., maire de Shawinigan; Gédéon Veilleux, maire du Village d'Almaville; Alphonse Beaumier, maire de la paroisse d'Almaville; MM. Alphonse et André Baril, G.-E. Ladouceur, N. P., MM. et Mmes P. Beaulac, Michel Dapont, de Shawinigan; M. et Mme Hercule Rheault, M. Hormisdas Boiscail, Mlle Germaine Boiscail, de Mont-Carmel; MM. Georges Morand, père; Geo. Morand, fils; MM. et Mmes Nap. Jourdain, Joseph Lord, MM. Omer Loranger, Donat Pruneau, Emile Petit, MM. et Mmes Elise Petit, Théophile Ricard, M. Emile Lam-berri, MM. et Mmes Georges Levasseur, Zoïque Jourdain, Misaël Grondin, Mme Joseph Beaumier, Mme Vve Donat Drolet, MM. Georges Richard, Irène Ducharme, Trébell Pothier, Alph. Pruneau, Samuel Berthiaume, Donat Veilleux, Victor Boivert, Mme E. Provencier, Mme Urbain Fagère, M. et Mme Cyrien Ducharme, Mlle Jeanne Veilleux, Mme Adé-ward Gagnon, Mme Luc Doucet, M. et Mme Léopold Provencier, Mme Alph. Beaumier, MM. et Mmes Hormisdas Drolet, Arthur Drolet, M. J. Hamel, MM. et Mmes Edmond Beaumier, Ph. Veilleux, Hormisdas Gauvin, Mlle Alice Lamoche, Bernadette Plante, Marie Hamel, Armelia Fagère, Mme Joseph Contois, MM. Lorenzo Gilbert, Clovis Hébert, fils, Georges Drolet, Emile Hébert, M. et Mme Victor Morin, Mme D. Morais, Mme Alfred Grondin, Mme E. Grondin, Mme Ph. Fagère, Mme Vve Eug. Boulanger, M. et Mme Raymond, Mme Arthur Lamothe, etc.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Omer Marchand, cinq fils: Mmes Lucas Boiscail, Edgar Levasseur, Séverin Drolet, Mlle Marie-Louise et Eliane Marchand; quatre fils: MM. Armand, Arthur, Charles-Edmond et Léon Marchand, et plusieurs frères et sœurs.

A la famille en deuil, nous présentons nos très sincères condoléances.

Tableau d'honneur à l'Académie St-Bernard, janvier 1929

Se année: Mlle R. Dugal, A. Arseneault, G. Bellemare, G. Gélinas, J. St-Onge.—7e année: Mlle Catherine Bellemare.—6e année: M.-A. Bellemare, J. Gélinas et A. Johansen.—5e année: M. Dabé, M. B. Lamoche, M.-B. Boulanger.—4e année: "A"—E. Deschênes, F. Régis, N. Veilleux.—3e année: "B"—J. Levasseur, J. Clément;—

3e année "A"—R. Laliberté, M. J. Huot, Et. Johansen.—3e année "B"—E. Boulanger, C. Pothier, C. Marchand.—3e année "C"—G. Desbiens, G. Lépine.—2e année "A"—M. Ducharme, T. Richard.—2e année "B"—G. Drolet.—2e année "C"—M. Bastien, G. Lemire.—2e année "D"—C. Pellerin, S. Gaudet.—1ère année: "A"—J. Ducharme, P. Plante, Cours préparatoire: Yolande Pruneau.

Chez les Enfants de Marie

Les membres de la Confrérie des Enfants de Marie de la paroisse St-Paul ont tenu leur réunion mensuelle à l'église St-Paul dimanche dernier.

Clôture de retraite

La retraite annuelle de la paroisse St-Jean-Baptiste, prêchée par le RR. Père Teasdale, S.J., s'est terminée dimanche dernier par une magnifique cérémonie à laquelle pratiquement tous les paroissiens de St-Jean-Baptiste et un grand nombre de St-Paul prirent part.

Cours d'anglais

Un bel avantage est offert à tous nos concitoyens qui veulent ou apprendre l'anglais ou se perfectionner dans cette langue. En effet, la firme The Char & Code System dont M. J.-H. Lemire est le directeur, ouvrira ses cours dans un prochain avenir en notre ville, et M. Omer Cayer en aura la direction.

Durant le Carême

De pieux exercices ont lieu tous les soirs à sept heures et ce durant tout le temps du Carême pour le bénéfice des paroissiens de St-Paul.

Euchre au bénéfice de la chapelle des Ursulines

Un deuxième grand Euchre eut lieu le 22 février dans les salles du Monastère des Ursulines pour le bénéfice de la chapelle des Dames Ursulines. En outre des cartes, il y eut exécution d'un magnifique programme récréatif et musical.

Prochaine Tombola chez les Zouaves

On nous annonce pour le commencement de mars prochain une grande tombola organisée par les membres de l'Association des Zouaves de Grand'Mère, au bénéfice de leur oeuvre.

Un caissier sera nommé

A la suite de suggestions faites par les auditeurs des livres de la Corporation, le Conseil de Ville nommera sous peu un caissier pour la perception de tous les arriérés dus à la cité. Cette nouvelle politique dans notre administration de la chose publique éliminera bien des dangers et sera une bonne sauvegarde pour les contribuables de la cité.

Ce Thé Vert possède un goût fin tout particulier

THÉ DU JAPON

"SALADA"

Tout frais des plantations

Les Lithinés
du Dr Gustin

procurent économiquement la meilleure Eau de table et de régime

Alcaline -- Lithinée -- Pétillante -- Digestive

SONT SOUVERAINS CONTRE

Acide Urrique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin

Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre

PRODUIT DE FRANCE

Prix 50c. Franco par poste 58c. sur réception du prix

En vente dans toutes les pharmacies

La Cie Canadienne des Agences Modernes 455 rue Ontario Est, Montréal

Sauvegardez votre Santé et votre Bourse

**SHREDDED
WHEAT**

Donne à bon marché l'endurance contre le froid.
Se transforme entièrement en chaleur et énergie.
Réchauffez au four, servez au lait chaud

Fait par The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.

LE GOIN DES DAMES



ENTRE DEUX ROUTES

« J'ai bien envie de dire adieu à tous mes principes », m'écrivait ce matin une pauvre jeune fille harcelée par les promesses de luxe de celui qu'elle appelle un « amoureux ».

En lisant la lettre, qui ressemble à un appel au secours, d'une correspondante, un dicton me revint à la pensée : « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait » !

S'il est une joie intime et supérieure, n'est-ce pas celle de l'être qui rendu à un certain âge peut regarder en arrière, sans crainte et sans reproche. Mais cette pensée ne suffit plus lorsque l'on manque d'expérience et que l'on est aveuglé et que devant soi l'on ne sait plus bien quel est le meilleur chemin à suivre.

Aujourd'hui c'est la lutte entre les deux routes, celle qui semble contenir les sept merveilles, l'argent, la joie, l'amour, le bonheur enfin ; l'autre qui est droite et qui apparaît peut-être monotone dans la vision du travail journalier et souvent ingrat et pénible.

Mais la route si uniforme, si monotone est claire et sans détours, et l'on sait où elle mène, et l'on y marche sans craintes, sans alarmes ; et si l'on y peine souvent, et si l'on y pleure parfois, ce ne sont ni des peines amères ni des larmes de regrets.

Rien ne vaut une vie droite, qu'importe si pour cela il a fallu lutter, sentir peut-être de plus près sa faiblesse, parce que l'on a été plus tenté, mais pour regarder ensuite plus vaillamment devant soi et continuer plus énergiquement la lutte, souffrir en sa chair juvénile et ardente, mais reprendre quand même la route claire et droite au bout de laquelle on peut regarder en arrière le front serein.

Adieux intimes sur lesquels il faut revenir coûte que coûte, un jour ou l'autre, après avoir traîné sa délicatesse et sa propriété morale sur les pierres des chemins, car si fleurie que paraisse la route d'où partent les appels de liberté, les pauvres égarées qui s'y engagent ne tardent pas à y apercevoir les ronces et à se blesser à ses pierres. Adieu à l'amour maternel, au dévouement, et à toutes ces qualités si féminines et sans lesquelles une femme n'est jamais complètement dans son rôle. L'argent qui procure le luxe et les jouissances peut-il être comparé à cela ?

Qu'est-ce qu'une flamme qui brille en consumant le meilleur de sa vie ! L'or peut acheter le plaisir, mais il ne saurait donner le bonheur.

Ce dernier se trouve dans la conscience de la lutte entre-prise ; qu'importe même si l'on a pu mesurer la profondeur de la faiblesse humaine, si l'on a bravement repris les armes sans broncher... Jette-t-on la pierre au soldat que la balle a touché et qui rampe un moment, mais qui parvient avec peine et fierté à se relever, et à hisser le drapeau jusqu'au sommet du mont ?

FLEURETTE DE GIVRE

Oraison

Oh ! sache résister lorsque je te supplie.
Demeure austèrement sans oreille et sans yeux ;
Divinité que j'ai si longtemps ennoblie,
Ne me dépeuple pas les cieux !

J'ai décoré ton temple et dressé ta mémoire ;
Quand j'oserai traîner mes deux genoux vers toi,
Daigne récompenser mon culte par ta gloire,
Défends mon rêve contre moi.

Si tu m'as en pitié, n'en laisse rien paraître,
Et ne descends jamais du trône ou de l'autel ;
Nul dieu ne doit faillir devant l'amour du prêtre ;
Fais que mon dieu soit immortel !

Sans fin, reste sans fin, la mystique madone
Et ne descends jamais du trône ou de l'autel ;
Sois la Reine des lys qui guérit et pardonne
En nous touchant du bout des doigts.

Garde de me trahir par bonté pour moi-même ;
Car c'est toute ma foi, ma jeunesse et ma paix.
C'est toute ma vertu dont la grâce est l'emblème
Qui tomberaient si tu tombais !

Edmond Haraucourt

Pauvre Martyre

El je lui dis :
— Oh ! Madame, que vous devez avoir froid si légèrement vêtue. Est-ce que vous ne vous enrhumez pas ?

— Ne t'en parlez pas, Monsieur ! me répondit-elle. Quelle mode ! Dans l'état, voyez-vous, il nous faut endurer, malgré la chaleur, de longues fourrures sur les épaules qui nous écrasent et nous suffoquent ; mais maintenant que nous sommes en hiver, pour suivre la mode, j'ai encore de dentelles et de soies, et je m'enrhume. J'ai froid, je tousse. Il serait peut-être plus convenable que nous fussions bien chaudement vêtues, mais ça ne fait pas et il faut suivre la mode.

El sensible à sa peine je me disais :
— Pauvre martyre.

El je lui dis :
— Ah ! madame, que vous devez avoir de la peine à marcher avec vos talons surélevés !

— Que dites-vous là, Monsieur, de la peine ? mais c'est un danger perpétuel ! Il faut faire des efforts constants pour ne pas se tourner le pied, une entorse est si vite venue. Je ne sais vraiment pas pourquoi on a inventé cette mode ridicule. C'est peut-être pour exhauser notre taille. N'étais-je pas assez grande comme cela ? L'autre jour je suis allée voir une amie ; en descendant son escalier, mon talon a manqué, et j'ai cru que j'allais me briser les jambes. Voyez, je ne suis pas exagérée pourtant, moi, mes talons n'ont guère que deux pouces, mais il y en a de trois et plus. Les femmes ont l'air

d'être montées sur des échasses. Pauvres malheureuses que nous sommes.

Douloureusement touché je me suis dit :
Pauvre martyre.

El je lui dis :

— Toutes ces nécessités de la mode doivent beaucoup vous préoccuper ?

— Me préoccuper ? Non, pas beaucoup, mais m'occuper... Calculez les heures qu'une malheureuse femme emploie à réfléchir à la robe qu'elle portera pour être comme tout le monde. Au ridicule chapeau qu'elle portera pour ne pas être ridicule. Calculez le temps passé en façons, défaisons, refaisons et contrefaisons chez la modiste ou chez la couturière.

Les moments qu'il faut gaspiller à faire et défaire et refaire sa toilette. Et vous jugerez ce que notre pauvre existence est tiraillée, morcelée, harcelée, broyée. Ce n'est plus une vie. Un homme d'esprit méchant a dit : « La femme est un être qui s'habille et se déshabille ». Je voudrais, pour me venger de lui, qu'il échangeât pendant vingt-quatre heures notre situation pour la sienne, il verrait.

El je répliquais :

Pauvre martyre.

El je lui dis :

— Madame, je vois que vous êtes habituée à souffrir et que vous supportez vaillamment la douleur. Le monde est exigeant et vous impose des sacrifices sans profit et sans récompense. Le bon Dieu pour être content de vous, serait moins sévère ; il vous demanderait une petite demi-heure au plus chaque jour pour assister à la messe et communier, ou seulement pour penser à lui ; chaque semaine ou chaque quinzaine à peu près un quart d'heure pour aller à confesse chaque jour, deux ou trois légers sacrifices de paroles contre la charité ou de petits plaisirs qu'il défend.

Une âme comme la vôtre, broyée au creuset de la souffrance, ne pourrait-elle pas ? Elle me regardait, ébahie. Elle demeura quelques instants pensive. Puis avec un charmant sourire :

— Mais Monsieur, me répondit-elle, vous voyez bien que je n'ai pas le temps.

« Le Messager de Sherbrooke »

LE RACCOMMODAGE

Le raccommodage est un art. Bien que des plus modestes, il a droit à ce qualificatif qui le place au rang des grandes et belles œuvres. Son mérite et son utilité sont incontestables, le coût de la vie à notre époque le mettant en première ligne à la page de l'actualité.

Raccommoder, c'est réparer les dommages que le temps ou les services ont fait subir aux choses dont nous avons l'usage. De là les nombreux objets qui sont susceptibles d'être remis en état, mais nous ne parlerons que de ceux qui réclament directement nos soins : la lingerie et les vêtements.

Tout ce qui touche au confort de ceux qui nous entourent, tout ce qui contribue à la prospérité de la maison, est en grande partie notre ouvrage. L'économie, fille de l'ordre, doit régner dans le ménage. Une maîtresse de maison économe et ordonnée est toujours riche, rien ne lui manque attendu qu'elle ne gaspille rien. Elle double et triple la durée du linge de table et de toilette, autant par la surveillance que par les réparations.

Après la lessive, elle examine chaque pièce et l'habileté de son aiguille efface les traces de l'usure ou atténue le désastre de la déchirure.

Une fine reprise, à fils comptés, refait la trame de l'étoffe, la retisse, pour ainsi dire... C'est un travail méritoire, d'autant plus parfait qu'il est plus caché : moins on le voit, plus il est réussi. On s'exhale devant une belle broderie, mais qui songe à admirer les points si savamment perdus dans la toile ou le linon ?

Et cependant, les talents modestes sont en grande faveur. Il semble que le mot d'ordre soit :

« Faire durer. » Faire durer nos robes en les transformant. Rajeunir nos manteaux en les rapprochant de la mode, grâce à un petit changement de détail dû à notre goût inné... Utiliser tout ce dont on peut tirer parti... Nous sommes droites, de simples réparations ne sauraient nous embarrasser.

Nos enfants, si gentiment et si courtoisement habillés, trouvent un costume dans le nôtre quand sont passés les caprices de la saison. Nous imaginons des combinaisons heureuses pour effacer le « déjà vu » et faire du nouveau. Nos doigts de fée n'en sont pas à une merveille près, surtout lorsqu'ils obéissent à l'inspiration maternelle. Les plus jolis vêtements de nos tout petits ont été sûrement créés par des mères.

Les bas, partie intégrante de notre toilette, réclament un entretien particulier. Depuis que le bas de soie a remplacé le bas de laine, depuis que la solidité a cédé sa place à l'élégance, loin d'avoir perdu à cet échange, nous avons, par un raffinement de coquetterie et nos soins éclairés, réuni les deux qualités : la soie résiste autant que la laine. De là l'étonnement de nos grand-mères et notre satisfaction personnelle.

Mais comme nous sommes attentives devant la finesse de ce tricot dont l'échappement d'une seule maille cause une catastrophe ! Surveillons nos bas... à chaque lavage, faisons-les subir une visite minutieuse, l'aiguille ou le crochet en main.

Ces petits travaux sont la poésie du raccommodage. Ils ne demandent que la délicatesse dans l'exécution. L'un est d'autres hélas ! qui réclament du courage. Combien de pauvres femmes cherchent à prolonger la durée des vêtements qu'elles ne peuvent remplacer ? Elles font des prodiges de patience et d'habileté, souvent le difficile problème est résolu grâce à leur volonté tenace. Il arrive que des larmes bienfaisantes voient parfois leur tâche ingrate, mais elles ne cèdent pas à l'attendrissement, bien vite revenues à la réalité pénible, elles continuent leur veillée pendant que reposent ceux dont elles assurent le bien-être.

Nous frôions tous les jours de ces dévouements ignorés, méconnus même par ceux qui en profitent. La source en est inépuisable, le cœur féminin ayant de mystérieuses profondeurs où se cachent des trésors d'abnégation.

Dans nos petits ports de l'Océan, une rude besogne incombe aux femmes de pêcheurs. Tandis qu'ils sont à la mer, elles raccommodent les filets, silencieuses, toujours inquiètes, guettant anxieusement le retour du marin. Sans cesse sous la menace du malheur, le regard perdu dans l'immensité, elles refont de leurs doigts agiles les nœuds déchirés comme leur cœur... Les heures sont lentes jusqu'à l'heureux moment où la barque aborde, alourdie par une pêche abondante ! Ces filets qu'elles ont si souvent réparés ont peine à contenir le poisson qui frétille... Elles éprouvent alors un orgueil légitime : le succès du jour est un peu leur œuvre, elles y ont mis la main.

Partout où le besoin l'appelle, notre aiguille glisse, preste et légère. Sans se lasser, elle passe et repasse, brillante dans l'étoffe sombre. Nos pensées les plus chères, nos plus vifs desirs accompagnent les points réguliers comme s'il s'agissait de tisser du bonheur.

Le Soleil

Comment les astronomes l'ont pesé.....

L'Ami du peuple :

— Non, vous ne me ferez jamais croire qu'un homme — fût-il le plus savant du monde — a pu peser le Soleil qui se trouve à 150 millions de kilomètres de distance et dont le volume est égal à 1 million 300.000 fois celui de la Terre ! Et, d'abord connaît-on le poids de la Terre ?

— Parfaitement, et si vous voulez bien me suivre, votre scepticisme s'inclinera. Vous verrez que les astronomes et les physiciens ont déterminé le poids du Soleil aussi exactement que celui de la Terre, et avec moins de risques d'erreur que dans nos pesées commerciales.

Le poids de la Terre.

Tout le monde connaît la fameuse loi de la gravitation universelle découverte par Newton vers 1700. Il est nécessaire de rappeler ses termes ici :

« Tous les corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance ».

C'est-à-dire qu'un corps quelconque, placé à telle distance d'un autre corps plus léger, attire celui-ci de 2, 3, 4, 5 fois plus fort s'il est 2, 3, 4, 5 fois plus lourd ; mais que l'objet attiré tombera à 9, 16 fois moins vite s'il est 2, 3, 4, 5 fois plus éloigné.

La pesanteur est un cas particulier de la grande loi de l'attraction universelle.



QUESTIONNAIRE

Dans ces colonnes, il sera désormais répondu à toutes les questions que nos lecteurs et lectrices voudront bien nous poser, que ces questions soient d'ordre scientifique, historique, ou de simples informations ou conseils domestiques.

Il faudra signer ses questions d'un pseudo, et adresser

« QUESTIONNAIRE » LE BIEN PUBLIC,

3, rue Hart, Les Trois-Rivières, P.Q.

Q.—Pourriez-vous m'enseigner un moyen pour arrêter le saignement de nez ?

Demoiselle Brin d'amour

R.—Boucher la narine par où se fait l'hémorragie, et lever en même temps la main du côté opposé. On dit que de surprendre la personne en lui versant un peu d'eau froide sur la nuque ou dans le dos arrête aussi l'hémorragie.

0-0-0

Q.—Quel jour était le premier septembre 1911 ?

G.D.

R.—C'était un vendredi.

0-0-0

Q.—Comment doit-on plier une lettre avant de la déposer dans l'enveloppe ?

Un Intéressé.

R.—Il faut plier la lettre en deux ou trois plis suivant l'enveloppe, et la placer dans l'enveloppe de manière qu'en la dépliant on se trouve en face de la signature de la personne. Cela n'est pas toujours facile cependant l'essen-

tiel est d'écrire lisiblement et proprement.

0-0-0

Q.—Quels sont les mets qui se présentent à un thé ? A quelle heure se donne le thé ? Est-ce poli de mettre les serviettes dans les pochettes de la nappe à thé ?

Une Abonnée.

R.—Gateaux, sandwiches, bonbons, amandes, thé ou café. Le thé se donne de cinq à sept ou de cinq à neuf.

2.—Cela est assez facultatif.

0-0-0

Q.—J'ai envoyé mes sympathies à une personne lors du décès de son mari. Il y a deux mois de cela. Je dois rencontrer cette personne prochainement, devrai-je encore lui renouveler mes sympathies ?

Victor.

R.—Vous ne devez pas renouveler vos sympathies.

0-0-0

Q.—Connaissez-vous un moyen pour avoir les dents blanches ?

2.—Comment se placent à un mariage, les mariés, les té-

moins (pères) le garçon et la fille d'honneur ?

3.—Quelle place occuperont-ils au repas des noces ?

Pierrette aux yeux noirs

R.—Servez-vous tous les jours d'un pâte dentifrice, et brossez vos dents (trois fois par jour). Il se peut que l'émail de vos dents soit d'une teinte moins blanche, alors, il faut vous résigner à avoir les dents moins blanches.

2.—Le marié à droite de la mariée, les pères à côté de leurs enfants respectifs. C'est-à-dire le père du marié à sa droite et le père de la mariée à la gauche de celle-ci. Le garçon et la fille d'honneur se placent dans le premier banc des invités. Pour le repas : Au milieu de la table les mariés avec leurs témoins à la droite et à la gauche, puis les autres parents par ordre.

JEANNE LISE, SCHERZAN, DO, ALICE DE VALCOURT, L'OISEAU RARE, et les autres qui m'ont écrit j'envoie mon meilleur souvenir, et je les remercie de leur pensée fidèle.

F. de G.

PACIFIQUE CANADIEN



LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

« NOUVEL HORAIRE »

Heure Solaire

Départs des Trois-Rivières

Départs pour Montréal :

2.50 a.m., tous les jours
10.15 a.m., jours de semaine
3.35 p.m., tous les jours
4.45 p.m., tous les jours
7.05 p.m., tous les jours

Départs pour Québec :

4.05 a.m., tous les jours
7.15 a.m., jours de semaine
12.00 midi tous les jours
1.05 p.m., jours de semaine
7.00 p.m., dimanche seulement

7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Shawinigan et Grand'Mère

6.30 a.m., tous les jours
12.05 p.m., tous les jours
3.45 p.m., tous les jours
7.30 p.m., tous les jours

Départs pour Grandes Piles :

10.20 a.m., jours de semaine
7.00 p.m., jours de semaine

Pour réserves de wagons-salons et wagons-lits, s'adresser au Bureau de la ville, 122, rue Notre-Dame, téléphone 2001 et 2002, ou à la gare.

Téléphone Bureau : 569

Résidence : 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité : Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

Téléphone : Bureau 919

Résidence : 606

HEURES DE BUREAU :

Tous les jours : de 1.30 à 4.30 p.m.

Le soir : MARDI et VENDREDI

de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART,

LES TROIS-RIVIÈRES

Annonçant notre vente de 41e Anniversaire

Qui commencera le 1er Mars jusqu'au 15

MERCERIE pour Hommes

CHEMISES

En Broadcloth



Une aubaine pour vous messieurs. A l'approche du printemps il vous faut renouveler votre assortiment de chemises. Faites-le maintenant, tandis que l'occasion vous en est donnée. 1,250 chemises en broadcloth, percale, bombay et autres matériels, de nuance unie ou à rayures de fantaisie. Collets détachés. Encolure: 13 1/2 à 17. Spécial d'anniversaire. **1.00**

AUTRE GROUPE DE CHEMISES

Désirez-vous une chemise soignée, pour redonner un peu de chic à un complet vieillot? Voici une collection de chemises en broadcloth d'une qualité supérieure, uni ou à rayures de fantaisie. Bonne confection. Plusieurs longueurs de manches. Faux col assorti détaché. Encolure de 13 1/2 à 18. Prix chacune **1.69**

BAS DE FIL MERCERISE

Beau choix de bas en fil mercerisé. Nuances assorties. Rayures et quadrillages de couleur. Pointures 9 1/2 à 11 1/2. La paire **39c**

GILETS DE LAINE

60 beaux gilets de laine de fantaisie pour messieurs. Il se trouve dans ce lot quelques gilets genre "wind breaker". Patrons quadrillés de fantaisie. Nuances sobres ou voyantes. Valeurs régulières de 4.50 à 4.75—Spécial d'anniversaire **3.39**

GANTS DE CUIR

65 paires de gants de cuir brun et noir, doublés. Poignets longs. Pointure pour 7, 8 et 10 ans. La paire **89c**

BLOUSES

350 blouses en broadcloth uni ou rayé et en percale pour garçons. Achetez-en plusieurs pour vos garçons. Grandeur assorties de même que les patrons nuancés. Deux groupes **75c et 89c**

HABITS JERSEY

Habits de jersey pour garçons, collet de matelot, boutons à la ceinture. Tailles pour 4, 5 et 6 ans. Spécial **1.00**

En effet c'est vendredi prochain, le 1er mars que commencera notre grande vente annuelle d'anniversaire. Semblables opportunités économiques ne se présentent qu'une fois en douze mois. Avis aux intéressés. Nouvelles marchandises printanières pour dames, hommes, enfants. Quoiqu'il soit de bonne heure, les valeurs extraordinaires offertes par Fortin vous inciteront à acheter maintenant. Des milliers de spéciaux n'ont pu trouver place dans cette annonce. Nous vous réservons plus d'une surprise. Venez dès les premiers jours afin d'éviter les déceptions.

CONFECTION POUR DAMES



ROBES

250 ravissantes robes en crêpe Canton et soie, pour dames. Un style original, belles nuances: bleu marine, noir, vert, brun, rose, drab—Tailles de 14 à 28—Pour notre anniversaire **6.41**

MANTEAUX DE PRINTEMPS

125 somptueux petits manteaux de printemps en poiret, charmine, charmeline. Drab, vert coco, bleu marine et noir. Tailles de 14 à 44—Choisissez maintenant et soyez prêts pour le printemps—Spécial **12.41**

ROBES

75 robes en broadcloth anglais pour dames. Ce sont des nouvelles arrivées à notre rayon de confection. Comme robes de maison elles n'ont pas leurs égales. Plusieurs teintes. Demandez-en une. Spécial **2.41**

ROBES POUR FILLETES

100 robes en tissu tricot et jersey, pour fillettes. Nuances: bleu Alice, drab, rouge, bleu marine. Tailles de 2 à 10—Une bonne valeur **4.41**

MANTEAUX DE PRINTEMPS

95 manteaux pour dames et jeunes filles. Tweeds de tous genres ainsi que charmine et poiret se disputent la préférence. Jolis collets de fourrure nouveau genre. Bonne doublure et tailles de 14 à 44. Spécial **15.41**

200 REEFERS POUR ENFANTS

Plus de 200 reefers pour enfants. Tissu cheviot de laine bleu marine. Bonne confection. Tailles de 1 1/2 à 10 ans. Spécial **2.41**



MANTEAUX DE PRINTEMPS

150 environ Manteaux de printemps en tweed pour dames, et fillettes. Gris, brun, vert, noir et blanc, bleu marine, etc. Styles très chics. Tailles de 12 ans à 38—Spécial d'anniversaire **7.41**

MANTEAUX DE PRINTEMPS

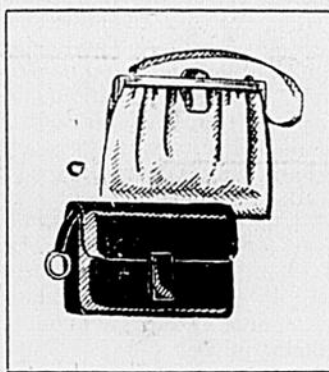
Décidément il y aura du choix. 100 manteaux bleu-marine et noir pour dames. Tissus: poiret et charmine. Belle doublure de luxe. Tailles de 16 à 44—Aubaine à très hautement remarquable. N laissez pas passer cette chance **9.41**

UN AUTRE LOT DE SACOCHES

Pour faire votre shopping les jours de mauvais temps, pour prêter aux fillettes pour les commissions, sacoches en cuir véritable, assorties dans plusieurs modèles nouveaux. Toutes les nuances en vogue pour le printemps. Chacune **98c**

CHANDAILS "PULL OVER" POUR DAMES

Ce sont des chandails en jersey fin tout laine. Bande à la ceinture avec effet blousant. Collet rond ou en "V" 34 à 42 **1.98**



BARGAIN! SACOCHES EN CUIR MAROCAIN ANGLAIS

Ce sont de beaux sacs avec fermoir de fantaisie de couleur. Un et deux compartiments avec porte-monnaie au centre. Plusieurs nuances: noir, drab, brun, bleu marine, bleu poudre, gris. Une valeur étonnante. Chacune **2.59**

DENTELLE VALENCIENNE

Dentelle valencienne de 1 à 1 1/2" de largeur. Blanc seulement. Pour votre lingerie de printemps. La verge **2c**

CONFECTION POUR HOMMES

100 PALETOTS DE PRINTEMPS

Choisissez dès maintenant un paletot de printemps à un prix dérisoire. Modèles slip on, convénables pour tous les âges. Gris herring bone, drab foncé de fantaisie, gris fer. Confection et coupe impeccables—34 à 46—Spécial chacun **9.75**

65 PALETOTS DE TWEED—GRIS, DRAB FONCE, BRUN:

65 seulement complets de tweed de nuance, gris quadrillé, drab foncé, brun. Styles nouveaux. Devant simple "single brest". Bonne doublure. Tailles de 34 à 42—Nous ne payons pas pour les altérations. Le complet **9.75**



75 NOUVEAUX COMPLETS POUR TOUS LES AGES

75 nouveaux complets pour hommes, convénables pour tous les âges et toutes les catégories. Brun foncé, gris fer, bleu marine avec rayures—34 à 46—Valeur de 27.50—Spécial, altérations à vos frais **14.41**

135 AUTRES COMPLETS ASSORTIS

135 complets de l'an dernier, en tweed et worsted. Single brest, doublure de soie artificielle, tailles de 34 à 44. Valeur de 30.00—Spécial chacun **19.75**

50 COMPLETS pour Garçons

Ce sont de jolis complets gris, drab, devant simple ou croisé. Tailles de 26 à 36—Bonne valeur à **4.41**

100 PAIRES DE PANTALONS

100 paires de pantalons de tweed d'une bonne qualité. Gris avec rayures de couleur. Tailles de 30 à 40. Sensationnel, la paire **99c**

PANTALONS POUR GARÇONS

75 seulement, pantalons genre "bouffants" pour garçons. Gris avec rayures de couleur. Tailles de 26 à 36—La paire **79c**



BAS POUR DAMES et ENFANTS

BAS EN FIL POUR DAMES

500 paires de bas en fil de nuances drab, gris, blanc, noir. Ils ne sont pas parfaits mais valent beaucoup plus que le prix—Pointures 8 1/2 à 10. La paire **10c**

BAS DE SOIE RAYON

Magnifiques bas de soie rayon de qualité "seconds" il est vrai, mais les imperfections sont peu visibles. Les nuances sont réparties parmi celles les plus en vogue. Pointures assorties dans le lot. La paire **19c**

BAS EN RAYON PARFAITS

Voici de véritables bas parfaits en soie rayon. Première qualité. Nuances: champagne, atmosphère, sunset, piping rock, noir, blanc, etc.—Pointures 8 1/2 à 10. La paire **29c**

BAS SOIE ET LAINE ET BAS TOUT CACHEMIRE

Bas soie et laine et bas tout cachemire, confortables et de durée. Nuances: bluish, champagne, atmosphère, sable, noir. Pointures: 6 1/2 à 10—La paire **49c**

BAS EN LAINE NOIRE COTELEE

Des bas pour tous les jours, belle laine, tricot côtelé, résistant. Pointure: 6 1/2 à 10. Prenez-en plusieurs paires à ce prix. 3 paires pour **1.00**



200 PAIRES DE GANTS EN CHAMOISETTE

Une paire de gants n'est jamais de trop dans vos tiroirs. Alors prenez plusieurs paires de ces gants de chamoisette de belle qualité. Assortiment restreint de nuances, gris et drab seulement. La paire **19c**

ECHARPES EN JERSEY SOIE

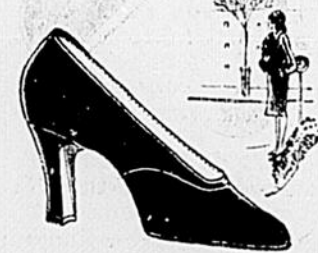
Plusieurs douzaines de ces belles écharpes de nuances variées qui mettent une note de chic dans votre toilette. Notre prix d'anniversaire, chacune **69c**

GANTS DE KID

Gants de chevreau (kid) avec poignets de fantaisie. Donnent une ligne effilée à votre main: Pointure: 6 à 7 1/2—Les coloris: pastel, castor et noir. La paire **1.98**

Grosses Valeurs à la Chaussure

SOULIERS EN CUIR VERNI



Ces souliers pour être arrivés d'une saison n'en sont pas moins une aubaine. Bon cuir solide vernis noir, veau tan ou noir. Talons hauts ou cubains. Pointures: 2 1/2 à 7 dans le lot. Notre prix d'anniversaire, la paire **95c**

Valeur régulière: 3.00 à 4.50.

Souliers en chevreau, veau, cuir verni. Prix très Spécial

Un lot de souliers en chevreau et en veau ainsi qu'en cuir verni. Talons Louis et talons cubains. Pointure: 2 à 7—Une valeur régulière de 4.50 à 5.00 garantie. Pour notre vente anniversaire, nous les offrons à la paire **1.49**

POUR MESSIEURS SOULIERS

Changez de souliers chaque fois que vous changez de complets. La chose est facile si vous profitez de notre offre. Souliers en veau noir ou tan, talons de caoutchouc. Pointures 5 1/2 à 10. Prix d'anniversaire **1.41**



AU SOUS-SOL

50 BELLES NAPPES EN TOILE VALEUR SPECIALE

Avis aux futurs époux et même aux vieux. Belles petites nappes de toile, dimension 45" x 45". Bordure de couleur tout autour. Spécial **79c**

COUVRE-PIEDS

BLANCS

125 couvre-pieds blancs pour lits doubles. Belle qualité. Dimension de 72" x 90". Très spécial, chacun **2.41**

TOILE A NAPPE

400 verges de toile à nappes. Texture résistante et souple. Largeur de 56 pouces. Une valeur dont les économes profiteront certainement. La verge **34c**

1,500 VERGES DE COTON JAUNE 34" DE LARGEUR

Ce n'est pas une très grosse quantité. Beau coton jaune, de 34" de largeur. Un spécial d'anniversaire, la verge **10c**

CONFORTABLES

60 x 72" Confortables des dimensions ci-haut précitées. Teintes rose et bleu d'un bel effet. Spécial d'anniversaire, chacun **2.41**

TOILE A ROULEAUX

200 verges de bonne grosse toile à rouleaux. Ne manquez pas de vous en procurer plusieurs verges à ce prix. Spécial **15c**

200 JOLIES DEBARBOUILLETES

Plus de 200 débarbouillettes (face cloth). Assorties de nuances rose et bleu—12" x 12"—Très spécial, chacune **5c**



OCCASIONS dans LA LINGERIE

ROBES DE NUIT

Jolies robes de nuit en coton Fugi pour dames. Motifs fleuris, pas de manches, épaulettes unies. Confection durable—3 grandeurs—Spécial **59c**

Jupons Combinaisons

Jupons combinaisons en diminty pour dames. C'est un matériel d'une bonne durée et d'une rare souplesse. Rose, bleu, vert, drab, blanc—36 à 42—Chacun **39c**

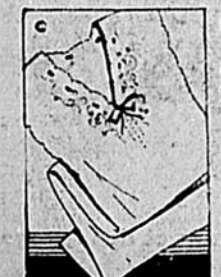


CHAPEAUX

En voici un petit lot qui viennent d'arriver. Ils sont tout pimpants et respirent le printemps. Tout dans leur style réveille le chic. Feutre combiné de paille ou tout paille. Styles variés ultra-chics. Chacun, pour notre anniversaire **2.98**

CORSELETTES

Jolies corselettes en coutil broché avec bandes au dedans ou simple. Taille de 30 à 40—Une aubaine **1.49**



ROBES DE NUIT

Une valeur jamais offerte jusqu'à ce jour. Ces robes de nuit sont en tricotette, avec yoke de différentes combinaisons de nuances. Trois grandeurs. Chacune **99c**

ROBES DE NUIT EN TRICOLETTE

Un autre lot de belles robes de nuit en tricotette valant beaucoup plus que notre prix. Appliquées de nuances d'herbes comme garnitures. Un contraste avec le lot précédent. Rose, pêche, maizé, vert Nil. Trois grandeurs. Pour **1.79**

BOUFFANTS

Bouffants en tricotette pesante pour dames. Bonne coupe, empiècement double. Rose, pêche, maizé, apricot, bleu royal, bleu français, noir, blanc, etc. La paire, **1.41**

BOUFFANTS

Ces bouffants sont en tricotette légère, mais d'une belle qualité. Une valeur exceptionnelle. Plusieurs nuances. Valeur de 1.00 pour **49c**

Fortin LIMITEE